



ENQUÊTE SUR LE TRAVAIL ET LES JEUNES LANAUDOIS

Rapport de recherche
2024-2025

Partenariat de recherche

Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)
et
Laboratoire international de recherche et d'expertise sur les relations éducatives
et les masculinités en contextes éducatifs (LIRE-RÉMCE)
(Université du Québec à Trois-Rivières)

Pour citer ce document :

Beaudoin, C., Teague Tsopgny, A. V., Zaafrani, H., Pluviose, E. L. et Ghazouani, K. (2025). Enquête sur le travail et les jeunes lanaudois. Rapport de recherche. Université du Québec à Trois-Rivières.

Direction scientifique : Carl Beaudoin, professeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec à Trois-Rivières

Partenaire de la recherche : Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE)

Auxiliaires de recherche : Kadhem Ghazouani, doctorant
Emmanuel Lorrinsky Pluviose, stagiaire de recherche
Armel Valdin Teague Tsopgny, stagiaire postdoctoral
Hanane Zaafrani, stagiaire doctorale

Membres du comité de recherche

| | |
|----------------------|---|
| Mathieu Aubin | Centre de services scolaire des Samares |
| Caroline Doré | Cégep de Lanaudière |
| Gabriel Fournier | Centre de services scolaire des Samares |
| Jonathan Gariépy | Université du Québec à Trois-Rivières |
| Janik L'Écuyer | Centre de services scolaire des Affluents |
| Catherine Leprince | Comité régional pour la valorisation de l'éducation |
| Ann-Marie Picard | Comité régional pour la valorisation de l'éducation |
| Tamara Pierre-Louis | Pôle lanaudois en enseignement supérieur |
| Anne-Christine Rathé | Carrefour jeunesse-emploi Les Moulins |
| Caroline Richard | Centre intégré de Santé et de services sociaux |
| Catherine Rochon | Comité régional pour la valorisation de l'éducation |

Ont contribué à la réalisation de ce document :

Coordination : Caroline Camiré, CREVALE
Relecture : Catherine Rochon et Marie-Chantal Bouchard, CREVALE
Révision : Stéphanie Godin
Graphisme : Imagine design

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| LISTE DES TABLEAUX..... | 6 |
| CONTEXTE DE L'ÉTUDE | 9 |
| 1. OBJECTIFS DE RECHERCHE POURSUIVIS..... | 10 |
| 2. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES | 10 |
| 2.1 Participants | 11 |
| 2.2 Stratégies de collecte de données | 11 |
| 2.3 Stratégie d'analyse des données | 12 |
| PRÉSENTATION DES RÉSULTATS | 13 |
| 1. RÉSULTATS QUANTITATIFS DESCRIPTIFS GÉNÉRAUX..... | 13 |
| 1.1 Répartition des jeunes selon l'âge | 13 |
| 1.2 Répartition des participants selon le genre | 14 |
| 1.3 Répartition des participants selon la MRC..... | 14 |
| 1.4 Répartition des participants selon la situation personnelle et familiale | 15 |
| 1.5 Répartition des participants selon le statut de citoyen..... | 16 |
| 1.6 Répartition des participants selon le type d'établissement scolaire ou professionnel fréquenté..... | 17 |
| 1.7 Répartition des participants selon le statut de l'établissement fréquenté..... | 17 |
| 1.8 Répartition des participants selon le statut d'étude..... | 18 |
| 1.9 Répartition des participants selon l'horaire scolaire..... | 18 |
| 1.10 Répartition des participants selon l'expérience scolaire | 19 |
| 1.11 Répartition des participants selon la situation scolaire..... | 19 |
| 1.12 Répartition des participants selon l'importance accordée à l'école | 20 |
| 1.13 Répartition des participants selon le nombre d'emplois occupés | 20 |
| 1.14 Répartition des participants selon l'horaire de travail | 21 |
| 1.15 Répartition des participants selon la plage horaire du travail..... | 21 |
| 1.16 Nombre d'heures travaillées par semaine en moyenne par année scolaire..... | 22 |
| 1.17 Répartition des participants selon le type de revenus reçus durant l'année scolaire | 23 |
| 1.18 Répartition des participants selon la fréquence de paie | 23 |
| 1.19 Répartition des participants selon le salaire horaire..... | 24 |
| 1.20 Répartition des personnes participantes selon le salaire annuel moyen par paie..... | 24 |
| 1.21 Répartition des participants selon les raisons de travailler lors des études | 25 |
| 1.22 Répartition des participants selon la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail | 26 |
| 1.23 Répartition des participants selon les avantages de travailler durant les études | 26 |
| 1.24 Répartition des participants selon les difficultés vécues au travail | 27 |
| 1.25 Répartition des participants selon les raisons de l'impact du travail sur les études..... | 28 |
| 1.26 Répartition des participants selon l'équilibre dans la conciliation études-travail | 29 |
| 1.3 Faits saillants..... | 30 |

| | | |
|-------|---|----|
| 2. | RÉSULTATS DESCRIPTIFS ET STATISTIQUES INFÉRENTIELLES SELON LES MRC DE LANAUDIÈRE | 31 |
| 2.1 | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'école | 31 |
| 2.2 | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'emploi | 34 |
| 2.3 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail | 37 |
| 2.4 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le salaire horaire | 38 |
| 2.5 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'heures travaillées par semaine (en moyenne par année scolaire) | 39 |
| 2.6 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement fréquenté | 40 |
| 2.7 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement..... | 41 |
| 2.8 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le statut d'étude..... | 42 |
| 2.9 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'horaire scolaire | 43 |
| 2.10 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'expérience scolaire | 44 |
| 2.11 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la situation scolaire | 45 |
| 2.12 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'importance accordée à l'école..... | 46 |
| 2.13 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'emplois occupés..... | 47 |
| 2.14 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'horaire de travail | 48 |
| 2.15 | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la plage horaire | 49 |
| 2.2 | Faits saillants..... | 52 |
| 3. | RÉSULTATS QUALITATIFS..... | 54 |
| 3.1 | Modes d'enseignement..... | 54 |
| 3.1.1 | Avantages et inconvénients associés aux modes d'enseignement utilisés..... | 54 |
| 3.1.2 | Avantages et inconvénients associés à l'enseignement en présentiel | 55 |
| 3.1.3 | Avantages et inconvénients associés à l'enseignement hybride | 56 |
| 3.2 | Réussites vécues au cours du parcours scolaire | 57 |
| 3.3 | Difficultés vécues au cours du parcours scolaire | 58 |
| 3.4 | Vie sociale à l'école | 59 |
| 3.5 | Résultats scolaires | 60 |
| 3.6 | Matières scolaires préférées..... | 61 |
| 3.7 | Activités parascolaires pratiquées | 62 |
| 3.8 | Raisons données quant à l'importance ou non de la diplomation en vue d'obtenir un emploi..... | 63 |
| 3.9 | Abandon scolaire | 64 |

| | | |
|--------|--|-----|
| 3.10 | Appréciation du programme d'études actuel | 65 |
| 3.11 | Parcours scolaire et orientation professionnelle | 67 |
| 3.12 | Choix professionnel..... | 68 |
| 3.13 | Emploi actuel en lien avec le futur métier ou profession | 70 |
| 3.14 | Soutien et influence de la famille par rapport aux études..... | 71 |
| 3.14.1 | Types de soutien familial..... | 71 |
| 3.14.2 | Influence familiale quant au choix du programme d'études | 72 |
| 3.14.3 | Influence familiale quant au choix de carrière..... | 73 |
| 3.15 | Emploi occupé pendant les études | 74 |
| 3.16 | Appréciation du travail effectué durant tes études | 76 |
| 3.17 | Climat de travail | 77 |
| 3.18 | Relation avec le supérieur au travail | 78 |
| 3.19 | Relation avec les collègues de travail..... | 79 |
| 3.20 | Relation avec la clientèle au travail..... | 80 |
| 3.21 | Motivations à travailler durant les études..... | 81 |
| 3.22 | Revenu d'emploi et coût des études..... | 83 |
| 3.23 | Perceptions des parents à l'égard du travail durant les études | 84 |
| 3.24 | Soutien de l'employeur durant les études..... | 85 |
| 3.25 | Conséquences du travail sur les études | 86 |
| 3.3 | Faits saillants | 88 |
| | DISCUSSION | 89 |
| | RECOMMANDATIONS | 94 |
| | CONCLUSION ET PERSPECTIVES..... | 98 |
| | RÉFÉRENCES..... | 101 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|-------------|---|
| Tableau 1. | Répartition des participants selon l'âge |
| Tableau 2. | Répartition des participants selon le genre |
| Tableau 3. | Répartition des participants selon la MRC |
| Tableau 4. | Répartition des participants selon la situation personnelle et familiale |
| Tableau 5. | Répartition des participants selon le statut de citoyen |
| Tableau 6. | Répartition des participants selon le type d'établissement fréquenté |
| Tableau 7. | Répartition des participants selon le statut de l'établissement fréquenté |
| Tableau 8. | Répartition des participants selon le statut d'étude |
| Tableau 9. | Répartition des participants selon l'horaire scolaire |
| Tableau 10. | Répartition des participants selon l'expérience scolaire |
| Tableau 11. | Répartition des participants selon la situation scolaire |
| Tableau 12. | Répartition des participants selon l'importance accordée à l'école |
| Tableau 13. | Répartition des participants selon le nombre d'emplois occupés |
| Tableau 14. | Répartition des participants selon l'horaire de travail |
| Tableau 15. | Répartition des participants selon la plage horaire du travail |
| Tableau 16. | Répartition des participants selon le nombre d'heures travaillées par semaine en moyenne par année scolaire |
| Tableau 17. | Répartition des participants selon le nombre d'heures travaillées par semaine (par intervalle) |
| Tableau 18. | Répartition des participants selon le type de revenus reçus durant l'année scolaire |
| Tableau 19. | Répartition des participants selon la fréquence de paie |
| Tableau 20. | Répartition des participants selon le salaire horaire |
| Tableau 21. | Répartition des participants selon le salaire horaire (par intervalle) |
| Tableau 22. | Répartition des participants selon le salaire annuel moyen par paie |
| Tableau 23. | Répartition des participants selon les raisons de travailler lors des études |
| Tableau 24. | Répartition des participants selon la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail |
| Tableau 25. | Répartition des participants selon les avantages de travailler durant les études |
| Tableau 26. | Répartition des participants selon les difficultés relationnelles ou personnelles vécues au travail |
| Tableau 27. | Répartition des participants selon les difficultés de gestion du temps vécues au travail |
| Tableau 28. | Répartition des personnes participantes selon les difficultés physiques vécues au travail |
| Tableau 29. | Répartition des participants selon les raisons de l'impact du travail sur les études |
| Tableau 30. | Répartition des participants selon l'équilibre dans la conciliation études-travail |
| Tableau 31. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le statut d'étude |
| Tableau 32. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'expérience scolaire |
| Tableau 33. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'importance accordée à l'école |
| Tableau 34. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le nombre d'emplois occupés |
| Tableau 35. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le taux horaire |
| Tableau 36. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le nombre d'heures de travail par semaine |
| Tableau 37. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail |
| Tableau 38. | Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail |
| Tableau 39. | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail |
| Tableau 40. | Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le salaire horaire |

- Tableau 41. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'heures travaillées par semaine (en moyenne par année scolaire)
- Tableau 42. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement
- Tableau 43. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement
- Tableau 44. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le statut d'étude
- Tableau 45. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail selon l'horaire scolaire
- Tableau 46. Expérience générale et équilibre perçu dans la conciliation
- Tableau 47. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la situation scolaire
- Tableau 48. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'importance accordée à l'école
- Tableau 49. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'emplois occupés
- Tableau 50. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'horaire de travail
- Tableau 51. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la plage horaire
- Tableau 52. Répartition des tranches d'âges selon les horaires de travail
- Tableau 53. Répartition des horaires de travail selon le type d'établissement fréquenté
- Tableau 54. Répartition des participants selon le mode d'enseignement utilisé dans le parcours scolaire actuel
- Tableau 55. Avantages et inconvénients associés à l'enseignement en présentiel
- Tableau 56. Avantages et inconvénients associés à l'enseignement hybride
- Tableau 57. Réussites vécues au cours du parcours scolaire
- Tableau 58. Difficultés vécues au cours du parcours scolaire
- Tableau 59. Thèmes formulés pour décrire la vie sociale à l'école
- Tableau 60. Qualificatifs utilisés pour décrire les résultats scolaires
- Tableau 61. Matière scolaires préférées par les participants
- Tableau 62. Activités parascolaires pratiquées par les participants
- Tableau 63. Raisons données quant à l'importance ou non de la diplomation en vue d'obtenir un emploi
- Tableau 64. Appréciation du programme d'études actuel
- Tableau 65. Emplois futurs envisagés par les participants
- Tableau 66. Raisons formulées par les participants quant à leur choix professionnel
- Tableau 67. Types de soutien familial reçu
- Tableau 68. Type de travail effectué durant les études
- Tableau 69. Appréciation du travail effectué durant les études
- Tableau 70. Climat de travail
- Tableau 71. Relation avec le supérieur au travail
- Tableau 72. Relation avec les collègues de travail
- Tableau 73. Relation avec la clientèle au travail
- Tableau 74. Motivations à travailler durant les études
- Tableau 75. Perceptions des parents à l'égard du travail durant les études
- Tableau 76. Soutien de l'employeur durant les études
- Tableau 77. Conséquences d'occuper un emploi sur les études

LISTE DES FIGURES

- Figure 1. Réflexion amorcée par les participants quant à l'abandon scolaire
- Figure 2. Lien entre l'emploi actuel et celui envisagé dans le futur
- Figure 3. Influence familiale quant au choix du programme d'études
- Figure 4. Influence familiale quant au choix de carrière
- Figure 5. Revenu d'emploi et coût des études

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Au cours des dernières années, la situation de l'emploi a fluctué, et ce, en particulier chez les jeunes Québécois. Effectivement, alors que plusieurs employeurs étaient disposés à embaucher des jeunes sans qualification et à les former directement en milieu de travail en leur accordant des conditions et une rémunération attractive en 2022-2023 (Gouvernement du Québec, 2023a), il semblerait qu'en 2025, ces mêmes jeunes rencontrent des difficultés à trouver un emploi pendant leurs études. Il convient de souligner une augmentation du taux de sortie sans diplôme ni qualification dans la région de Lanaudière, concernant les filles, les garçons et les individus de tout genre, entre les années 2020 et 2022 (Ministère de l'Éducation, 2025). Selon Statistique Canada (2025), le taux de chômage chez les jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans a atteint 14,5 % en août 2025, comparativement à janvier 2023 (près de 10,0 %). Selon les plus récentes données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, le taux de chômage chez les jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans a augmenté, passant de 4,6 % en 2023 à 9,5 % en 2024 (Institut de la statistique du Québec, 2024a). Dans la région de Lanaudière, le taux de chômage dans la population active a quant à lui augmenté, passant de 4,7 % en 2023 à 5,6 % en 2024 (Institut de la statistique du Québec, 2025a).

Depuis le 1er mai 2025 au Québec, le salaire minimum est passé à 16,10 \$ l'heure, ce qui représente une augmentation de 0,35 \$ par rapport à mai 2024. Pour ce qui est du salaire minimum des personnes payées au pourboire, il a atteint 12,90 \$ à la même date (Institut de la statistique du Québec, 2025b). À ce titre, on note une augmentation de 6,3 % de la rémunération horaire moyenne, qui atteint 21,12 \$ chez les jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans en 2024 (Institut de la statistique du Québec, 2025a).

Parallèlement, en juin 2023, une loi encadrant le travail des enfants a été adoptée au Québec. Cette loi vise à limiter le nombre d'heures que peuvent travailler les jeunes pendant l'année scolaire. Elle vise ainsi à favoriser la réussite éducative et à soutenir la persévérance scolaire. Ainsi, les jeunes de 14 ans et plus, assujettis à une obligation de fréquentation scolaire jusqu'à 16 ans, ont le droit de travailler 17 heures par semaine, dont un maximum de 10 heures du lundi au vendredi. Soulignons qu'une telle restriction d'heures hebdomadaires n'est pas obligatoire durant les vacances estivales ou lors des congés scolaires (Gouvernement du Québec, 2023b). Cette mesure prise par les instances gouvernementales pour encadrer le travail des jeunes serait justifiée par la documentation scientifique. Selon une revue de la littérature sur l'emploi des jeunes pendant leurs études (Supeno et coll., 2024), travailler un certain nombre d'heures par semaine n'aurait pas d'incidence sur la persévérance scolaire et les résultats académiques. Cependant, plus le nombre d'heures de travail par semaine augmente, plus il est possible d'observer une diminution du rendement et de la persévérance scolaires chez les jeunes.

Chez les élèves lanaudois du secondaire, 39,8 % d'entre eux travaillaient 16 heures et plus par semaine durant l'année scolaire (2022-2023) en comparaison à 36,6 % pour l'ensemble du Québec. Cela dit, il y a lieu de souligner que les jeunes provenant d'une famille recomposée ou encore monoparentale sont plus susceptibles d'occuper un emploi pour subvenir à leurs besoins durant l'année scolaire (Institut de la statistique du Québec, 2024).

En s'intéressant plus spécifiquement aux élèves québécois du secondaire, Traoré et al., (2024) ont observé que « la proportion d'élèves travaillant 16 heures ou plus par semaine durant l'année scolaire est plus importante chez les élèves dont aucun parent n'est en emploi (29 %) que chez les jeunes dont les parents sont en emploi (17,0 %) et chez ceux dont un seul des deux parents (19 %) travaille » (p. 482). En outre, ces chercheurs mettent en évidence un lien entre le temps de travail hebdomadaire des jeunes et leur évaluation de la situation financière de leur famille en comparaison avec celle de leurs camarades de classe. Ainsi, les jeunes percevant leur famille comme moins à l'aise financièrement ont davantage tendance à travailler 16 heures ou plus durant l'année scolaire comparativement à ceux qui considèrent leur famille plus à l'aise financièrement (Traoré et al., 2024).

Dans le cadre des activités du présent partenaire de la recherche, le CREVALE a constaté sur le terrain que les jeunes lanaudois semblent peu familiers avec le concept de conciliation études-travail. Cette situation laisse croire que certains d'entre eux ne sont pas au fait de l'importance d'équilibrer adéquatement le temps consacré pour le travail et celui pour les études. Cet équilibre vise d'ailleurs à ce que les jeunes respectent leur propre capacité à accomplir les tâches reliées à un emploi, tout en ne nuisant pas à la poursuite de leurs études (p. ex., fatigue, baisse de la concentration) (Gaudreault et coll., 2019).

1. OBJECTIFS DE RECHERCHE POURSUIVIS

Le présent projet poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Décrire le profil scolaire des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans ;
- Décrire le profil à l'emploi des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans ;
- Dresser le profil des personnes étudiantes lanaudoises en matière de conciliation études-travail chez les 14 à 25 ans.

2. CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

D'entrée de jeu, l'aspect novateur de la présente recherche porte sur une compréhension plus fine du profil scolaire et à l'emploi des jeunes lanaudois, et ce, tenant compte des différentes MRC dans lesquelles ils résident. De plus, considérer le point de vue des jeunes qui fréquentent divers établissements d'enseignement lanaudois (p. ex., écoles secondaires, centres de formation générale des adultes, cégep de Lanaudière, campus de L'Assomption de l'Université du Québec) est inédit, puisque les études antérieures se limitaient à certains ordres d'enseignement (Gaudreault et coll., 2019 ; Roy, 2008). Les données ainsi recueillies aideront le partenaire (CREVALE) de la présente recherche à développer des initiatives en matière de conciliation études-travail et de réussite éducative, adaptées aux profils diversifiés des jeunes lanaudois. Pour être en cohérence avec les objectifs précédents, nous avons eu recours à une approche qualitative pour décrire le profil scolaire et professionnel des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans. Nous avons aussi procédé à la collecte de données quantitatives descriptives.

2.1 Participants

Dans l'ensemble, 1622 jeunes Lanaudois âgés de 14 à 25 ans ont répondu à un questionnaire en ligne. Pour la seconde partie de l'enquête, 26 jeunes Lanaudois du même groupe d'âge ont pris part à une entrevue semi-dirigée. Ils étaient libres de participer ou non à l'étude, et tous ont donné leur consentement.

2.2 Stratégies de collecte de données

Pour cette étude, les participants ont été invités à remplir un questionnaire électronique hébergé sur le site SurveyMonkey. Ce questionnaire se divise en deux sections : une sur les informations sociodémographiques et l'autre sur les profils scolaires et professionnels des étudiants lanaudois âgés de 14 à 25 ans. Les informations sociodémographiques portaient, entre autres, sur l'âge, le sexe, la MRC de résidence, le milieu scolaire fréquenté par les personnes étudiantes (p. ex., école secondaire, centre de formation générale des adultes, centre de formation professionnelle). De plus, le questionnaire électronique comprenait 20 questions fermées auxquelles les participants répondaient à chacune selon un choix de réponses prédéterminées. Les principaux sujets abordés comprenaient le nombre d'heures de travail et d'études par semaine, le salaire hebdomadaire net, les contraintes liées à l'emploi (relations et physiques), l'organisation du travail (tâches répétitives, travail à la chaîne, types d'horaire), la méthode d'enseignement (à distance, en présentiel ou hybride) et le domaine d'études. Les participants ont pris, en moyenne, 14 minutes pour répondre à l'ensemble des questions. Mentionnons que certains sondés n'ont pas répondu à toutes les questions, ce qui explique la variabilité du nombre de participants pour chacune des variables présentées dans les résultats.

En complément du questionnaire électronique, nous avons mené des entretiens semi-structurés auprès de 26 étudiants. Près de 10 questions ouvertes ont été formulées, dont les thèmes apportent un éclairage sur le parcours scolaire, les motivations aux études et au travail, les aspirations scolaires et professionnelles, la valeur accordée au travail et aux études, la conciliation études-travail, les obstacles scolaires et professionnels rencontrés, les raisons entourant le mode de formation privilégié et les gestes posés par l'employeur pour faciliter la réussite éducative. La passation de chacune des entrevues semi-dirigées, qui a duré environ 40 minutes, a été enregistrée sous forme audio. La collecte de données a eu lieu d'octobre 2024 à avril 2025, que ce soit en présentiel sur le campus de L'Assomption de l'Université du Québec à Trois-Rivières ou en ligne via Zoom.

2.3 Stratégie d'analyse des données

Les informations recueillies grâce au sondage en ligne ont été analysées en utilisant l'ensemble des données descriptives rassemblées à l'aide du logiciel statistique SPSS. À partir de là, des résultats descriptifs ont été rassemblés et présentés sous forme de fréquences observées ou de tableaux de contingence. De plus, des analyses croisées de quelques variables ont été effectuées à l'aide du test de Khi-deux, afin d'établir des liens pertinents pour l'enquête. Cet exercice a ainsi permis de dresser un premier portrait des étudiants lanaudois âgés de 14 à 25 ans qui travaillent pendant leurs études.

Après avoir mené des entretiens semi-dirigés, nous avons intégralement transcrit et analysé les réponses des participants en utilisant le logiciel qualitatif Atlas.ti. Nous avons suivi les étapes de l'analyse en réseau (Cohen et coll., 2018), c'est-à-dire l'identification d'unités de sens à partir des données qualitatives collectées, l'attribution de codes à chacune de ces unités, le regroupement de ces unités en catégories et, enfin, l'identification de thèmes qui unissent ces catégories. Ces thèmes singuliers viennent donc :

1. Décrire le profil scolaire des personnes étudiantes lanaudoises âgées de 14 à 25 ans ;
2. Décrire le profil à l'emploi des personnes étudiantes lanaudoises âgées de 14 à 25 ans ;
3. Dresser le profil des personnes étudiantes lanaudoises en matière de conciliation études-travail chez les 14 à 25 ans.

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

Il est utile de se remémorer les objectifs de recherche de l'Enquête sur le travail et les jeunes dans Lanaudière, qui étaient les suivants :

- Décrire le profil scolaire des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans;
- Décrire le profil à l'emploi des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans;
- Dresser le profil des personnes étudiantes lanaudoises en matière de conciliation études-travail chez les 14 à 25 ans.

Les résultats seront divulgués en trois phases :

1. Les résultats quantitatifs;
2. Les résultats et statistiques inférentielles selon les différentes MRC de Lanaudière;
3. Les résultats qualitatifs.

1. RÉSULTATS QUANTITATIFS DESCRIPTIFS GÉNÉRAUX

Les sections suivantes présentent les résultats quantitatifs décrivant l'échantillon de jeunes de 14 à 25 ans de la région de Lanaudière qui ont pris part à l'étude.

1.1 Répartition des participants selon leur âge

Le tableau 1 montre que 1279 participants ont fait part de leur âge. La plupart se trouvent dans la tranche d'âge des 14-16 ans qui représente 53,2 % (n = 681) de l'échantillon.

Tableau 1. Répartition des participants selon leur âge

| Tranches d'âge | n | % |
|----------------|-------------------|-------|
| 14-16 ans | 681 | 53,2 |
| 17-19 ans | 385 | 30,1 |
| 20-22 ans | 131 | 10,2 |
| 23-25 ans | 82 | 6,4 |
| Total | 1279 ¹ | 100,0 |

Ils sont suivis des 17-19 ans (n = 385 ; 30,1 %), des 20-22 ans (n = 131 ; 10,2 %), et enfin, des 23-25 ans qui sont les moins représentés (n = 82 ; 6,4 %).

¹ Bien qu'il ait été annoncé que 1622 jeunes ont rempli le questionnaire électronique, certains d'entre eux n'ont pas répondu à toutes les questions, ce qui explique les variations dans le nombre total de répondants. Cette remarque s'applique aux tableaux subséquents.

1.2 Répartition des participants selon le genre

Au regard du tableau 2, sur les 1727 participants sondés, 1622 participants ont déclaré leur genre. 62,2 % (n = 1009) expriment un genre féminin, 37,7 % (n = 611) un genre masculin et 0,1 % (n = 2) un genre fluide.

Tableau 2. Répartition des participants selon le genre

| Genre | n | % |
|----------|------|-------|
| Féminin | 1009 | 62,2 |
| Masculin | 611 | 37,7 |
| Fluide | 2 | 0,1 |
| Total | 1622 | 100,0 |

1.3 Répartition des participants selon la MRC

Au regard du tableau 3, parmi les 6 MRC de la région de Lanaudière, celle des Moulins compte le nombre le plus élevé de participants (n = 556 ; 36,7 %), tandis que la MRC de Montcalm (n = 56 ; 3,7 %) détient le moins de personnes répondantes.

Tableau 3. Répartition des participants selon la MRC

| Nom de la MRC | n | % |
|---------------|------|-------|
| L'Assomption | 517 | 34,1 |
| D'Autray | 65 | 4,3 |
| Joliette | 157 | 10,4 |
| Matawinie | 163 | 10,8 |
| Montcalm | 56 | 3,7 |
| Les Moulins | 556 | 36,7 |
| Total | 1514 | 100,0 |

1.4 Répartition des participants selon la situation personnelle et familiale

Le tableau 4 présente la situation personnelle et familiale déclarée par 1634 participants. Le fait d’habiter chez les parents pendant les études (n = 1520 ; 93,0 %) est la situation qui les décrit le plus.

Tableau 4. Répartition des participants selon la situation personnelle et familiale

| Situation personnelle et familiale | n | % |
|---|------|-------|
| J’habite chez mes parents pendant mes études | 1520 | 93,0 |
| J’ai déjà arrêté mes études pendant 12 mois pour travailler à temps plein | 40 | 2,4 |
| J’habite seul | 24 | 1,5 |
| Je suis en résidence ou en appartement les mois où je suis aux études. Je retourne habiter chez mes parents après mes études. | 20 | 1,2 |
| J’habite dans la région de Lanaudière depuis moins d’un an | 13 | 0,8 |
| Je suis en couple et j’ai un ou des enfants à ma charge | 8 | 0,5 |
| Je pense arrêter mes études dans les 12 prochains mois pour aller sur le marché du travail | 5 | 0,3 |
| Je suis célibataire et j’ai un ou des enfants à ma charge | 4 | 0,3 |
| Total | 1634 | 100,0 |

Très peu d’entre eux ont déjà cessé leurs études pendant 12 mois pour travailler à temps plein (n = 40 ; 2,4 %). Encore moins songent à quitter l’école d’ici 12 mois pour se lancer sur le marché du travail (n = 5 ; 0,3 %). Peu habitent aussi dans la région de Lanaudière depuis moins d’un an (n = 13 ; 0,8 %).

1.5 Répartition des participants selon le statut de citoyen

Le tableau 5 révèle que la grande majorité des participants (n = 1318 ; 80,6 %) sont des Canadiens de naissance, tout comme leurs parents et leurs grands-parents.

Tableau 5. Répartition des participants selon le statut de citoyen

| Statut de citoyen | n | % |
|--|------|-------|
| Moi, mes parents et mes grands-parents sommes nés au Canada | 1318 | 80,6 |
| Je suis né-e au Canada et au moins un de mes parents est né à l'extérieur du Canada | 126 | 7,7 |
| Je suis né-e à l'extérieur du Canada et j'ai la citoyenneté canadienne (immigrant-e de 1 ^{re} génération) | 85 | 5,2 |
| Mes parents et moi sommes nés au Canada et au moins un de mes grands-parents est né à l'extérieur du Canada | 78 | 4,8 |
| Autre | 19 | 1,2 |
| Je suis résident-e non permanent | 9 | 0,5 |
| Total | 1635 | 100,0 |

Les participants nés au Canada et ayant au moins un parent né à l'extérieur de ce pays représentent 7,7 % (n = 126) des participants. De même, 5,2 % (n = 85) des personnes sondées sont nées à l'extérieur du Canada et ont obtenu la citoyenneté canadienne. 78 (4,8 %) des participants mentionnent que leurs parents et eux-mêmes sont nés au Canada, de même qu'au moins un de leurs grands-parents est né à l'extérieur du Canada. 19 (1,2 %) des personnes répondantes mentionnent avoir une autre situation de statut de citoyen, sans la préciser. Neuf (0,5 %) participants se décrivent comme ayant la résidence permanente.

1.6 Répartition des participants selon le type d'établissement scolaire ou professionnel fréquenté

Comme l'indique le tableau 6, six différents types d'établissements sont fréquentés par les personnes (n = 1505) ayant répondu à la question, dont majoritairement l'école secondaire (n = 941 ; 62,5 %), suivie du cégep (n = 260 ; 17,3 %), de l'université (n = 110 ; 7,3 %) et du centre de formation professionnelle (n = 108 ; 7,2 %).

Tableau 6. Répartition des participants selon le type d'établissement fréquenté

| Type d'établissement fréquenté | n | % |
|---|------|-------|
| École secondaire | 941 | 62,5 |
| Centre d'éducation des adultes | 81 | 5,4 |
| Centre de formation professionnelle (CFP) | 108 | 7,2 |
| Cégep | 260 | 17,3 |
| Université | 110 | 7,3 |
| Carrefour jeunesse-emploi (CJE) | 5 | 0,3 |
| Total | 1505 | 100,0 |

Le Carrefour Jeunesse-Emploi demeure l'établissement le moins fréquenté (n = 5 ; 0,3 %).

1.7 Répartition des participants selon le statut de l'établissement fréquenté

Le tableau 7 met en évidence le statut de l'établissement fréquenté par les personnes interrogées.

Tableau 7. Répartition des participants selon le statut de l'établissement fréquenté

| Statut de l'établissement fréquenté | n | % |
|-------------------------------------|------|-------|
| Francophone — Public | 1379 | 91,0 |
| Francophone — Privé | 77 | 5,1 |
| Je ne sais pas | 31 | 2,0 |
| Anglophone — Privé | 3 | 0,2 |
| Anglophone — Public | 13 | 0,9 |
| Gouvernemental | 13 | 0,9 |
| Total | 1516 | 100,0 |

Ces dernières fréquentent majoritairement un établissement francophone-public (n = 1379 ; 91,0 %).

1.8 Répartition des participants selon le statut d'étude

Le tableau 8 indique que 94,7 % (n = 1435) des participants poursuivent un programme d'études à temps plein, contre seulement 5,3 % (n = 81) qui évoluent dans un programme d'études à temps partiel.

Tableau 8. Répartition des participants selon le statut d'étude

| Statut d'étude | n | % |
|---|------|-------|
| Je poursuis un programme d'études à temps plein | 1435 | 94,7 |
| Je poursuis un programme d'études à temps partiel | 81 | 5,3 |
| Total | 1516 | 100,0 |

1.9 Répartition des participants selon l'horaire scolaire

À la lumière du tableau 9, nous observons que 90,5 % (n = 1372) des participants poursuivent des cours seulement les jours de semaine.

Tableau 9. Répartition des participants selon l'horaire scolaire

| Horaire scolaire | n | % |
|--|------|-------|
| J'ai des cours seulement les jours de semaine. | 1372 | 90,5 |
| J'ai des cours les jours et les soirs de semaine. | 78 | 5,1 |
| Autre | 32 | 2,1 |
| J'ai des cours seulement les soirs de semaine. | 22 | 1,5 |
| J'ai des cours certains soirs de semaine et la fin de semaine. | 10 | 0,7 |
| J'ai des cours seulement les fins de semaine. | 2 | 0,1 |
| Total | 1516 | 100,0 |

1.10 Répartition des participants selon l'expérience scolaire

Le tableau 10 montre que 76,0 % (n = 1152) des personnes interrogées ont une expérience soit positive ou très positive à l'égard de leurs études.

Tableau 10. Répartition des participants selon l'expérience scolaire

| Expérience scolaire | n | % |
|-------------------------|------|-------|
| Très négative | 8 | 0,5 |
| Négative | 47 | 3,1 |
| Ni positive ni négative | 309 | 20,4 |
| Positive | 814 | 53,7 |
| Très positive | 338 | 22,3 |
| Total | 1516 | 100,0 |

20,4 % (n = 309) des participants mentionnent vivre une expérience scolaire ni positive ni négative. Seuls 3,6 % (n = 55) soulignent vivre une expérience négative ou très négative par rapport à leurs études.

1.11 Répartition des participants selon la situation scolaire

Le tableau 11 sur la situation scolaire montre que 85,8 % (n = 1301) des participants soutiennent être en réussite dans la plupart des cours ou des compétences.

Tableau 11. Répartition des participants selon la situation scolaire

| Situation scolaire | n | % |
|---|------|-------|
| Je suis en échec dans la plupart de mes cours ou de mes compétences | 29 | 1,9 |
| Je suis en réussite dans quelques cours et compétences et en échec dans quelques autres | 186 | 12,3 |
| Je suis en réussite dans la plupart de mes cours ou de mes compétences | 1301 | 85,8 |
| Total | 1516 | 100,0 |

De même, 12,3 % (n = 186) des participants font part qu'ils sont en réussite dans quelques cours et compétences et en échec dans quelques autres. Peu d'entre eux (n = 29 ; 1,9 %) ont indiqué être en échec dans la plupart des cours.

1.12 Répartition des participants selon l'importance accordée à l'école

Le tableau 12 montre que 91,5 % (n = 1387) de personnes interrogées trouvent que l'école est importante contre seulement 2,0 % (n = 31).

Tableau 12. Répartition des participants selon l'importance accordée à l'école

| Importance de l'école | n | % |
|-----------------------|------|-------|
| Oui | 1387 | 91,5 |
| Non | 31 | 2,0 |
| Je ne sais pas | 98 | 6,5 |
| Total | 1516 | 100,0 |

Mentionnons que 6,5 % (n = 98) des participants n'ont pas pris position quant à l'importance de l'école.

1.13 Répartition des participants selon le nombre d'emplois occupés

À la lumière du tableau 13, 87,1 % (n = 1151) des participants occupent un seul emploi tandis que 11,4 % (n = 151) en occupent deux et 1,3 % (n = 17) trois.

Tableau 13. Répartition des participants selon le nombre d'emplois occupés

| Nombre d'emplois | n | % |
|------------------|------|-------|
| Un emploi | 1151 | 87,1 |
| Deux emplois | 151 | 11,4 |
| Trois emplois | 17 | 1,3 |
| Quatre emplois | 1 | 0,1 |
| Cinq emplois | 1 | 0,1 |
| Total | 1333 | 100,0 |

Une seule personne (n = 1 ; 0,1 %) a dit occuper respectivement quatre et cinq emplois.

1.14 Répartition des participants selon l'horaire de travail

Comme le montre le tableau 14, 67,6 % (n = 901) des participants travaillent moins d'heures les mois où ils sont aux études et plus d'heures les mois où ils sont en congé d'études.

Tableau 14. Répartition des participants selon l'horaire de travail

| Horaire de travail | n | % |
|--|------|-------|
| Je travaille moins d'heures les mois où je suis aux études et plus d'heures les mois où je suis en congé d'études. | 901 | 67,6 |
| Je travaille environ le même nombre d'heures toute l'année, même pendant les mois où je ne suis pas aux études. | 190 | 14,3 |
| Je travaille environ le même nombre d'heures toute l'année, car j'ai des cours tout au long de l'année. | 113 | 8,5 |
| Je ne travaille pas pendant les mois où je suis aux études (p. ex., travail saisonnier seulement). | 75 | 5,6 |
| Autre | 54 | 4,1 |
| Total | 1333 | 100,0 |

1.15 Répartition des participants selon la plage horaire du travail

Le tableau 15 indique que 2370 réponses ont été obtenues de la part des participants concernant leur plage horaire du travail. Mentionnons que les participants avaient la possibilité de choisir plus d'une réponse.

Tableau 15. Répartition des participants selon la plage horaire du travail

| Plage horaire | n | % |
|-----------------|------|-------|
| Fins de semaine | 1075 | 45,4 |
| Soirs | 849 | 35,8 |
| Jours | 404 | 17,0 |
| Nuits | 42 | 1,8 |
| Total | 2370 | 100,0 |

Ainsi, les participants travaillent le plus souvent les fins de semaine (n = 1075 ; 45,4 %), suivies des soirs (n = 849 ; 35,8 %) et des jours (n = 404 ; 17,0 %). Dans quelques rares cas, ils travaillent aussi souvent les nuits (n = 42 ; 1,8 %).

1.16 Nombre d'heures travaillées par semaine en moyenne par année scolaire

Le tableau 16 montre que les participants travaillent en moyenne 14,5 heures par semaine, avec un écart-type estimé à 8,4.

Tableau 16. Répartition des participants selon le nombre d'heures travaillées par semaine en moyenne par année scolaire

| n | Moyenne | Écart-type | Médiane | Minimum | Maximum |
|------|---------|------------|---------|---------|---------|
| 1279 | 14,5 | 8,4 | 14 | 1 | 100 |

Quant au tableau 17, il indique qu'une proportion importante de participants travaillent entre 9 et 16 heures par semaine (n = 632 ; 49,4 %).

Tableau 17. Répartition des participants selon le nombre d'heures travaillées par semaine (par intervalle)

| Tranches horaires | n | % |
|-------------------|------|-------|
| 1—4 heures | 68 | 5,3 |
| 5—8 heures | 218 | 17,0 |
| 9—12 heures | 307 | 24,0 |
| 13—16 heures | 325 | 25,4 |
| 17—20 heures | 197 | 15,4 |
| 21—24 heures | 41 | 3,2 |
| 25 heures et plus | 123 | 9,6 |
| Total | 1279 | 100,0 |

La plage horaire la moins fréquente est de 21 h à minuit (n = 41 ; 3,2 %), suivie de 1 h à 4 h du matin (n = 68 ; 5,3 %). Ainsi, environ 28,3 % des participants travaillent au-delà de 17 heures par semaine contre 71,7 % qui travaillent en deçà.

1.17 Répartition des participants selon le type de revenus reçus durant l'année scolaire

À la lumière du tableau 18, 1731 réponses ont été obtenues de la part des participants par rapport au type de revenus reçus durant l'année scolaire. Les participants pouvaient choisir plus d'une réponse. Ainsi, ces derniers ont indiqué recevoir majoritairement un salaire à l'heure (n = 1289 ; 74,5 %), ce qui constitue ainsi le type de revenus de l'année scolaire le plus observé au sein de l'échantillon, suivi des pourboires (n = 267 ; 15,4 %).

Tableau 18. Répartition des participants selon le type de revenus reçus durant l'année scolaire

| Type de revenus | n | % |
|--|------|-------|
| Salaire à l'heure | 1289 | 74,5 |
| Pourboires | 267 | 15,4 |
| Prêts et bourses de l'Aide financière aux études | 69 | 4,0 |
| Versements ou allocations par un parent ou un autre membre de la famille | 60 | 3,5 |
| Versements d'un Régime d'épargnes-études (REE) | 32 | 1,8 |
| Stages payés | 14 | 0,8 |
| Total | 1731 | 100,0 |

Peu d'entre eux reçoivent des prêts et bourses de l'aide financière aux études (n = 69 ; 4,0 %) et encore moins bénéficient de stages payés (n = 14 ; 0,8 %).

1.18 Répartition des participants selon la fréquence de paie

Le tableau 19 fait état que la plupart des participants (n = 882 ; 64,9 %) reçoivent leur paie aux deux semaines (n = 882 ; 64,9 %), et dans une moindre mesure, chaque semaine (n = 386 ; 28,4 %).

Tableau 19. Répartition des participants selon la fréquence de paie

| Fréquence de la paie | n | % |
|----------------------|------|-------|
| Aux deux semaines | 882 | 64,9 |
| À chaque semaine | 386 | 28,4 |
| Autre | 92 | 6,7 |
| Total | 1360 | 100,0 |

1.19 Répartition des participants selon le salaire horaire

Le tableau 20 montre que le salaire horaire moyen des participants est de 17,50 \$, avec un écart-type estimé à 5.

Tableau 20. Répartition des participants selon le salaire horaire

| n | Moyenne | Écart-type | Médiane | Minimum | Maximum |
|------|---------|------------|---------|---------|---------|
| 1302 | 17,5 | 4,9 | 16 | 1 | 100 |

En regroupant ces taux en différentes tranches par rapport au salaire minimum dans le tableau 21, on observe que les participants sont plus représentés dans les catégories de 15,75 \$ à 20,50 \$ (n = 1027 ; 78,9 %).

Tableau 21. Répartition des participants selon le salaire horaire (par intervalle)

| Salaire horaire | n | % |
|----------------------------------|------|-------|
| 1,00 \$ à 15,65 \$ | 128 | 9,8 |
| 15,75 \$ ² à 20,50 \$ | 1027 | 78,9 |
| Plus de 21,00 \$ | 147 | 11,3 |
| Total | 1302 | 100,0 |

1.20 Répartition des participants selon le salaire annuel moyen par paie

Le tableau 22 met en évidence que 8,8 % (n = 117) des 1333 interrogés reçoivent un salaire annuel moyen par paie de moins de 100,00 \$.

Tableau 22. Répartition des participants selon le salaire annuel moyen par paie

| Salaire annuel réparti par paie | n | % |
|---------------------------------|------|-------|
| Moins de 100 \$ | 117 | 8,8 |
| 101 \$ à 300 \$ | 618 | 46,4 |
| 301 \$ à 500 \$ | 280 | 21,0 |
| 501 \$ à 700 \$ | 97 | 7,3 |
| 701 à 900 \$ | 79 | 5,9 |
| 901 \$ à 1100 \$ | 45 | 3,4 |
| Plus de 1101 \$ | 97 | 7,3 |
| Total | 1333 | 100,0 |

² Lorsque les données ont été recueillies en 2024, le salaire minimum au Québec s'élevait à 15,75 \$ l'heure. Toutefois, à compter du 1er mai 2025, il est passé à 16,10 \$ de l'heure.

Qui plus est, 67,4 % (n = 898) des participants touchent un salaire annuel moyen par paie compris entre 101 \$ et 500 \$. De plus, 23,9 % (n = 318) d’entre eux gagnent un salaire annuel moyen de 501,00 \$ et plus.

1.21 Répartition des participants selon les raisons de travailler lors des études

Le tableau 23 met en lumière les principales raisons pour lesquelles les participants travaillent lors des études.

Tableau 23. Répartition des participants selon les raisons de travailler lors des études

| Raisons de travailler lors des études | n | % |
|--|------|-------|
| Pour payer mes dépenses personnelles (loisirs, cellulaire, vêtements, voiture) | 1192 | 33,5 |
| Pour développer mon sens des responsabilités et mon autonomie | 765 | 21,5 |
| Pour développer des compétences et me familiariser avec le marché du travail | 634 | 17,8 |
| Pour occuper une partie de mes temps libres | 330 | 9,3 |
| Pour payer mes études | 315 | 8,9 |
| Pour payer mes frais de base (logement, nourriture) | 164 | 4,6 |
| Pour aider ma famille à payer les factures (loyer, épicerie) | 81 | 2,3 |
| Parce que mes parents me mettent de la pression pour que je travaille | 78 | 2,2 |
| Total | 3559 | 100,0 |

Au total, 3559 réponses ont été comptabilisées. Ainsi, les raisons indiquées par ordre décroissant d’occurrences sont : payer les dépenses personnelles — loisirs, cellulaire, vêtements, voiture (n = 1192 ; 33,5 %), développer mon sens des responsabilités (n = 765 ; 21,5 %), développer mes compétences et me familiariser avec le marché du travail (n = 634 ; 17,8 %), occuper une partie du temps libre (n = 330 ; 9,3 %), payer les études (n = 315 ; 8,9 %), payer les frais de base — logement, nourriture — (n = 164 ; 4,6 %), aider la famille à payer les factures — loyer, épicerie (n = 81 ; 2,3 %) et pour répondre à la pression exercée par les parents au fait d’occuper un emploi (n = 78 ; 2,2 %).

1.22 Répartition des participants selon la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail

Le tableau 24 révèle que 44,5 % (n = 593) des participants estiment que leur employeur s'inquiète beaucoup de la conciliation études-travail, tandis que 24,3 % (n = 324) la considèrent comme une préoccupation moyenne.

Tableau 24. Répartition des participants selon la préoccupation de l'employeur par rapport à la

| Conciliation études-travail | n | % |
|-----------------------------|------|-------|
| Beaucoup | 593 | 44,5 |
| Moyennement | 324 | 24,3 |
| Un peu | 172 | 12,9 |
| Pas du tout | 125 | 9,4 |
| Je ne sais pas | 119 | 8,9 |
| Total | 1333 | 100,0 |

Par ailleurs, 9,4 % (n = 125) des répondants disent que leur employeur n'est pas du tout préoccupé par la conciliation études-travail. De plus, 8,9 % (n = 119) des participants n'ont pas pu se prononcer sur le sujet.

1.23 Répartition des participants selon les avantages de travailler durant les études

Le tableau 25 met en évidence les réponses des participants en ce qui concerne les avantages de travailler pendant leurs études.

Tableau 25. Répartition des participants selon les avantages de travailler durant les études

| Avantages de travailler durant les études | n | % |
|--|------|-------|
| Développement du sens de l'organisation, des responsabilités et d'une discipline personnelle | 1016 | 24,0 |
| Plus grande autonomie financière | 1002 | 23,7 |
| Développement de connaissances et de compétences | 663 | 15,7 |
| Valorisation et reconnaissance | 528 | 12,5 |
| Connaissance de soi et de ses intérêts professionnels | 504 | 11,9 |
| Plus grande estime de soi | 475 | 11,2 |
| Aucun avantage | 41 | 1,0 |
| Total | 4229 | 100,0 |

Au total, 4229 réponses ont été enregistrées. Soulignons que les personnes répondantes étaient en mesure de choisir plus d'une réponse. Ainsi, nous observons que le développement du sens de l'organisation, des responsabilités et d'une discipline personnelle (n = 1016 ; 24,0 %) de même que la grande autonomie financière (n = 1002 ; 23,7 %) constituent le plus grand avantage de travailler en même temps que les études. Le fait que les participants n'y voient aucun avantage représente seulement 1,0 % (n = 41).

1.24 Répartition des participants selon les difficultés vécues au travail

D'après le tableau 26 sur les difficultés relationnelles ou personnelles vécues au travail, 1932 réponses au total ont été enregistrées (les personnes répondantes pouvaient choisir plus d'une difficulté). On observe que les principales difficultés exprimées par les participants portent sur la réduction du temps consacré pour les relations sociales (n = 757 ; 39,2 %) et pour les loisirs (n = 738 ; 38,2 %). Le manque d'autonomie (n = 17 ; 0,9 %), les conflits avec la famille (n = 53 ; 2,7 %), le mauvais climat de travail (n = 87 ; 4,5 %), les relations difficiles avec des collègues ou des supérieurs (n = 121 ; 6,3 %) et les situations tendues avec la clientèle (n = 159 ; 8,2 %) sont plus rarement évoqués.

Tableau 26. Répartition des participants selon les difficultés relationnelles ou personnelles vécues au travail

| Difficultés relationnelles ou personnelles vécues au travail | n | % |
|--|------|-------|
| Moins de temps pour les relations sociales (p. ex., amis, famille) | 757 | 39,2 |
| Moins de temps pour les loisirs (ex. sport, musique, etc.) | 738 | 38,2 |
| Situations tendues avec la clientèle | 159 | 8,2 |
| Relations difficiles avec des collègues ou des supérieurs | 121 | 6,3 |
| Mauvais climat de travail | 87 | 4,5 |
| Conflits avec la famille | 53 | 2,7 |
| Manque d'autonomie | 17 | 0,9 |
| Total | 1932 | 100,0 |

Le tableau 27 révèle que 2 013 réponses au total ont été apportées à la question sur les défis de gestion du temps au travail. Il est important de noter que les personnes sondées avaient la possibilité de cocher plus d'une option. Dans l'ensemble, on observe que les participants sont plus enclins à ne pas exprimer de difficulté (n = 632 ; 31,4 %). Néanmoins, le manque de temps pour faire certaines tâches (n = 390 ; 19,4 %) et la charge de travail élevée (n = 190 ; 9,4 %) sont les difficultés les plus mentionnées.

Tableau 27. Répartition des participants selon les difficultés de gestion du temps vécues au travail

| Difficultés de gestion du temps vécues au travail | n | % |
|---|------|-------|
| Aucune | 632 | 31,4 |
| Manque de temps pour faire des tâches | 390 | 19,4 |
| Charge de travail élevée | 190 | 9,4 |
| Travail de soir ou de nuit | 180 | 8,9 |
| Travail qui demande beaucoup de concentration | 131 | 6,5 |
| Travail pendant les jours de classe | 114 | 5,7 |
| Difficultés d'organisation du travail | 108 | 5,4 |
| Nombre d'heures consécutives de travail | 106 | 5,3 |
| Nombre d'heures de travail trop élevé | 102 | 5,1 |
| Arrêts fréquents dans la réalisation des tâches | 60 | 3,0 |
| Total | 2013 | 100,0 |

À la lumière du tableau 28, 2322 réponses au total ont été obtenues concernant les difficultés physiques vécues au travail. Notons que les participants pouvaient choisir plus d'une réponse.

Tableau 28. Répartition des participants selon les difficultés physiques vécues au travail

| Difficultés physiques vécues au travail | n | % |
|--|------|-------|
| Travail en position debout | 702 | 30,2 |
| Aucune difficulté | 471 | 20,3 |
| Mouvements répétitifs | 328 | 14,1 |
| Environnement bruyant | 290 | 12,5 |
| Manipulation de charges lourdes | 245 | 10,6 |
| Température (p. ex., trop chaud ou trop froid) | 206 | 8,9 |
| Travail extérieur | 80 | 3,4 |
| Total | 2322 | 100,0 |

Les participants ont identifié les principales difficultés physiques suivantes : le travail debout (n = 702 ; 30,2 %), les mouvements répétitifs (n = 328 ; 14,1 %) et l'environnement bruyant (n = 290 ; 12,5 %).

1.25 Répartition des participants selon les raisons de l'impact du travail sur les études

Le tableau 29 met en évidence le fait que 2163 réponses au total ont été enregistrées sur les raisons de l'impact du travail sur les études. Les personnes répondantes étaient en mesure de choisir plus d'une raison.

Tableau 29. Répartition des participants selon les raisons de l'impact du travail sur les études

| Raisons de l'impact du travail sur les études | n | % |
|---|------|-------|
| Aucun impact | 611 | 28,2 |
| Manque de temps pour les devoirs ou les travaux | 440 | 20,3 |
| Inattention ou fatigue en classe | 412 | 19,0 |
| Stress ou anxiété | 375 | 17,3 |
| Relations sociales difficiles | 136 | 6,3 |
| Baisse des résultats scolaires | 108 | 5,0 |
| Absence ou retard | 81 | 3,7 |
| Total | 2163 | 100,0 |

Ainsi, le manque de temps pour les devoirs ou les travaux (n = 440 ; 20,3 %), l'inattention ou la fatigue en classe (n = 412 ; 19,0 %) et le stress ou l'anxiété (n = 375 ; 17,3 %) ont été mentionnés par les participants comme principaux impacts du travail sur les études.

1.26 Répartition des participants selon l'équilibre dans la conciliation études-travail

Le tableau 30 montre que 76,6 % (n = 1021) des participants se considèrent en équilibre par rapport à leur situation de conciliation études-travail contre seulement 8,5 % (n = 113) qui mentionnent le contraire.

Tableau 30. Répartition des participants selon l'équilibre dans la conciliation études-travail

| Équilibre dans la conciliation études-travail | n | % |
|---|------|-------|
| Oui | 1021 | 76,6 |
| Non | 113 | 8,5 |
| Je ne sais pas | 199 | 14,9 |
| Total | 1333 | 100,0 |

Qui plus est, 14,9 % (n = 199) des participants n'ont pas été en mesure de prendre position sur le sujet.

1.3 Faits saillants

- Les participants âgés de 14 à 19 ans comptent pour 83,3 % de l'échantillon de l'étude.
- Parmi eux, 62,1 % (n = 1009) se définissent comme femmes, 37,7 % (n = 611) comme hommes, et 0,1 % (n = 2) comme personnes dont le genre est fluide.
- Les MRC Les Moulins (36,7 %) et de L'Assomption (34,1 %) comptent le plus grand nombre de répondants.
- 93,0 % d'entre eux vivent encore chez leurs parents durant leurs études.
- 62,5 % fréquentent une école secondaire.
- 94,7 % des participants poursuivent un programme d'études à temps plein.
- 90,5 % des participants ont des cours uniquement les jours de semaine.
- 76,0 % des participants vivent une expérience scolaire positive ou très positive.
- 85,8 % des participants se disent en réussite dans la plupart de leurs cours et de leurs compétences.
- 91,5 % des participants accordent une importance à l'école.
- 87,1 % des participants occupent un seul emploi.
- 67,6 % des participants travaillent moins d'heures les mois où ils sont aux études et plus d'heures les mois où ils sont en congé d'études.
- 81,2 % des participants travaillent ordinairement les fins de semaine et les soirs.
- 71,7 % des participants travaillent jusqu'à 16 heures par semaine.
- Le salaire moyen des participants est de 17,50 \$/heure.
- La principale raison nommée pour travailler pendant les études est pour payer les dépenses personnelles (33,5 %).
- 44,5 % des participants mentionnent que leur employeur se préoccupe beaucoup de la conciliation études-travail.
- 30,2 % des participants évoquent vivre des difficultés physiques en raison du travail effectué en position debout. Parallèlement, 20,3 % d'entre eux disent n'en avoir aucune.
- 28,2 % des participants soutiennent que leur travail n'a aucun impact sur leurs études, alors que 20,3 % d'entre eux mentionnent le manque de temps pour les devoirs et les travaux.
- 76,6 % des participants évoquent maintenir un équilibre dans leur conciliation études-travail.

2. RÉSULTATS DESCRIPTIFS ET STATISTIQUES INFÉRENTIELLES SELON LES MRC DE LANAUDIÈRE

Dans cette section, nous aborderons les résultats descriptifs et les statistiques inférentielles obtenus en fonction des différentes MRC de Lanaudière.

2.1 Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'école

Le tableau 31 illustre les variations entre les modalités du statut de l'étude (temps plein et temps partiel) selon la MRC.

Tableau 31. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le statut d'étude

| Statut d'étude MRC | Études à temps plein | | Études à temps partiel | | Total | |
|-----------------------|----------------------|------|------------------------|-----|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % |
| L'Assomption | 485 | 93,8 | 32 | 6,2 | 517 | 100,0 |
| D'Autray | 61 | 93,8 | 4 | 6,2 | 65 | 100,0 |
| Joliette | 146 | 93,0 | 11 | 7,0 | 157 | 100,0 |
| Matawinie | 150 | 92,0 | 13 | 8,0 | 163 | 100,0 |
| Montcalm | 51 | 91,1 | 5 | 8,9 | 56 | 100,0 |
| Les Moulins | 540 | 97,1 | 16 | 2,9 | 556 | 100,0 |
| Total | 1433 | 94,6 | 81 | 2 | 1514 | 100,0 |

En effet, on retrouve plus d'étudiants à temps plein dans Les Moulins (97,1 %) comparativement à Montcalm (91,1 %) et à Matawinie (92,0 %).

L'analyse de l'expérience scolaire (tableau 32) selon la MRC souligne une absence de relation significative entre les deux variables ($\chi^2 = 24,61$, $p > 0,05$), ce qui indique que l'expérience scolaire vécue par les participants de la région de Lanaudière ne varie pas selon les MRC.

Tableau 32. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'expérience scolaire

| Expérience scolaire MRC | Très négative | | Négative | | Ni positive ni négative | | Positive | | Très positive | | Total | |
|----------------------------|---------------|-----|----------|-----|-------------------------|------|----------|------|---------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| L'Assomption | 3 | 0,6 | 20 | 3,9 | 100 | 19,3 | 283 | 54,7 | 111 | 21,5 | 517 | 100,0 |
| D'Autray | 1 | 1,5 | 2 | 3,1 | 17 | 26,2 | 30 | 46,2 | 15 | 23,1 | 65 | 100,0 |
| Joliette | 0 | 0 | 5 | 3,2 | 29 | 18,5 | 88 | 56,1 | 35 | 22,3 | 157 | 100,0 |
| Matawinie | 1 | 0,6 | 4 | 2,5 | 48 | 29,4 | 78 | 47,9 | 32 | 19,6 | 163 | 100,0 |
| Montcalm | 0 | 0 | 0 | 0 | 18 | 32,1 | 28 | 50 | 10 | 17,9 | 56 | 100,0 |
| Les Moulins | 3 | 0,5 | 16 | 2,9 | 96 | 17,3 | 306 | 55 | 135 | 24,3 | 556 | 100,0 |
| Total | 8 | 0,5 | 47 | 3,1 | 308 | 20,3 | 813 | 53,7 | 338 | 22,3 | 1514 | 100,0 |

Le croisement entre l'importance de l'école et la MRC (tableau 33) révèle l'existence d'une relation significative ($c^2 = 20,66$, $p = 0,02$), indiquant qu'il y a certaines MRC où les participants trouvent l'école plus importante que d'autres.

Tableau 33. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'importance accordée à l'école

| Importance de l'école \ MRC | Oui | | Non | | Je ne sais pas | | Total | |
|-----------------------------|------|------|-----|-----|----------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| L'Assomption | 484 | 93,6 | 9 | 1,7 | 24 | 4,6 | 517 | 100,0 |
| D'Autray | 55 | 84,6 | 3 | 4,6 | 7 | 10,8 | 65 | 100,0 |
| Joliette | 147 | 93,6 | 1 | 0,6 | 9 | 5,7 | 157 | 100,0 |
| Matawinie | 138 | 84,7 | 7 | 4,3 | 18 | 11,0 | 163 | 100,0 |
| Montcalm | 53 | 94,6 | 0 | 0,0 | 3 | 5,4 | 56 | 100,0 |
| Les Moulins | 508 | 91,4 | 11 | 2,0 | 37 | 6,7 | 556 | 100,0 |
| Total | 1385 | 91,5 | 31 | 2,0 | 98 | 6,5 | 1514 | 100,0 |

C'est le cas précisément pour les MRC de Montcalm (94,6 %), de Joliette (93,6 %) et de L'Assomption (93,6 %) comparativement à celles de Matawinie et D'Autray, où les taux tendent à être réduits (respectivement à 84,7 % et à 84,6 %).

2.2 Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et l'emploi

L'analyse du nombre d'emplois occupés par les participants selon leur MRC d'appartenance (tableau 34) indique l'existence d'une relation significative ($c^2 = 42,07$; $p = 0,003$), c'est-à-dire qu'il existe des MRC où les participants occupent plus d'emplois que d'autres.

Tableau 34. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le nombre d'emplois occupés

| MRC | Un emploi | | Deux emplois | | Trois emplois | | Quatre emplois | | Cinq emplois | | Total | |
|--------------|-----------|------|--------------|------|---------------|-----|----------------|-----|--------------|-----|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| L'Assomption | 400 | 88,3 | 45 | 9,9 | 7 | 1,5 | 1 | 0,2 | 0 | 0,0 | 453 | 100,0 |
| D'Autray | 44 | 83,0 | 7 | 13,2 | 2 | 3,8 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 53 | 100,0 |
| Joliette | 117 | 81,3 | 23 | 16,0 | 4 | 2,8 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 144 | 100,0 |
| Matawinie | 113 | 85,0 | 18 | 13,5 | 2 | 1,5 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 133 | 100,0 |
| Montcalm | 44 | 86,2 | 5 | 9,8 | 1 | 2,0 | 0 | 2,0 | 1 | 0,1 | 51 | 100,0 |
| Les Moulins | 432 | 88,9 | 53 | 10,9 | 1 | 0,2 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 486 | 100,0 |
| Total | 1150 | 87,1 | 151 | 11,4 | 17 | 1,3 | 1 | 0,1 | 1 | 0,1 | 1320 | 100,0 |

C'est précisément le cas pour la MRC de Joliette, où les participants sont plus enclins à occuper au moins deux (16,0 %) ou trois emplois (2,8 %), tout comme dans la MRC de D'Autray (13,2 % et 3,8 %), et ce, comparativement aux autres MRC.

L'analyse de la relation entre le taux horaire et la MRC au moyen du test ANOVA indique un effet significatif de la MRC sur le taux horaire ($F(1301) = 4,5$; $p < 0,001$), c'est-à-dire qu'il existe des MRC où le taux horaire des participants est plus élevé que d'autres (tableau 35). En effet, la MRC de D'Autray ($M = 19,3$; $ET = 6,4$) a un taux horaire moyen plus élevé, suivie de celle de Joliette ($M = 18,5$; $ET = 6,1$). Le taux le plus bas étant enregistré pour la MRC des Moulins ($M = 16,9$; $ET = 3,7$).

Tableau 35. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le taux horaire

| MRC | n | Moyenne | Écart-type | Minimum | Maximum |
|--------------|------|---------|------------|---------|---------|
| L'Assomption | 450 | 17,9 | 5,9 | 9,7 | 80,0 |
| D'Autray | 50 | 19,3 | 6,4 | 12,0 | 50,0 |
| Joliette | 141 | 18,5 | 6,1 | 5,0 | 52,0 |
| Matawinie | 132 | 17,0 | 3,5 | 10,0 | 35,5 |
| Montcalm | 50 | 17,2 | 3,2 | 10,0 | 29,0 |
| Les Moulins | 478 | 16,9 | 3,7 | 1,0 | 56,5 |
| Total | 1301 | 17,5 | 5,0 | 1,0 | 80,0 |

Le tableau 36 indique un effet significatif de la MRC sur le nombre d'heures de travail des participants par semaine ($F(1285) = 3,1, p = 0,009$), signifiant qu'il existe des MRC où ce nombre d'heures de travail est plus faible que d'autres.

Tableau 36. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le nombre d'heures de travail par semaine

| MRC | n | Moyenne | Écart-type | Minimum | Maximum |
|--------------|------|---------|------------|---------|---------|
| L'Assomption | 442 | 13,84 | 8,07 | 1 | 60 |
| D'Autray | 49 | 16,12 | 9,46 | 1 | 40 |
| Joliette | 139 | 16,02 | 8,31 | 1 | 48 |
| Matawinie | 125 | 14,96 | 10,47 | 1 | 80 |
| Montcalm | 50 | 17,23 | 8,71 | 4 | 40 |
| Les Moulins | 473 | 14,17 | 7,95 | 1 | 100 |
| Total | 1278 | 14,53 | 8,43 | 1 | 100 |

En effet, le nombre d'heures travaillées par les participants en semaine est plus faible dans la MRC de L'Assomption ($M = 13,84, ET = 8,01$) que dans les autres MRC. La MRC de Montcalm est celle qui présente le nombre d'heures travaillées moyen le plus élevé ($M = 17,23, ET = 8,71$).

Selon le tableau 37, l'analyse de la préoccupation de l'employeur concernant la conciliation études-travail varie considérablement en fonction de la MRC. Il semble que cette préoccupation soit particulièrement élevée dans les MRC de L'Assomption (48,8 %), de Matawinie (47,8 %) et d'Autray (47,2 %), tandis qu'elle est relativement faible dans les MRC Les Moulins (39,8 %), de Joliette (43,1 %) et de Montcalm (42,3 %). Cependant, le lien entre ces deux variables est non significatif ($\chi^2 = 28,13, p = 0,11$).

Tableau 37. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail

| Préoccupation MRC | Beaucoup | | Moyennement | | Je ne sais pas | | Pas du tout | | Un peu | | Total | |
|----------------------|----------|------|-------------|------|----------------|------|-------------|------|--------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| L'Assomption | 222 | 48,8 | 103 | 22,6 | 33 | 7,3 | 42 | 9,2 | 55 | 12,1 | 455 | 100,0 |
| D'Autray | 25 | 47,2 | 12 | 22,6 | 5 | 9,4 | 5 | 9,4 | 6 | 11,3 | 53 | 100,0 |
| Joliette | 62 | 43,1 | 32 | 22,2 | 9 | 6,3 | 11 | 7,6 | 30 | 20,8 | 144 | 100,0 |
| Matawinie | 66 | 47,8 | 34 | 24,6 | 16 | 11,6 | 10 | 7,2 | 12 | 8,7 | 138 | 100,0 |
| Montcalm | 22 | 42,3 | 16 | 30,8 | 3 | 5,8 | 8 | 15,4 | 3 | 5,8 | 52 | 100,0 |
| Les Moulins | 195 | 39,8 | 127 | 25,9 | 53 | 10,8 | 49 | 10,0 | 66 | 13,5 | 490 | 100,0 |
| Total | 592 | 44,4 | 324 | 24,3 | 119 | 8,9 | 125 | 9,4 | 172 | 12,9 | 1332 | 100,0 |

D'après le tableau 38, il existe une relation significative ($c^2 = 28,79$, $p = 0,001$) entre l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail et les MRC. Cela signifie que les participants se sentent plus équilibrés dans certaines MRC que dans d'autres.

Tableau 38. Répartition des participants selon la MRC d'appartenance et le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail

| MRC | Conciliation | | Oui | | Non | | Je ne sais pas | | Total | |
|--------------|--------------|------|-----|------|-----|------|----------------|-------|-------|---|
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| L'Assomption | 350 | 76,9 | 37 | 8,1 | 68 | 14,9 | 455 | 100,0 | | |
| D'Autray | 31 | 58,5 | 9 | 17,0 | 13 | 24,5 | 53 | 100,0 | | |
| Joliette | 96 | 66,7 | 18 | 12,5 | 30 | 20,8 | 144 | 100,0 | | |
| Matawinie | 105 | 76,1 | 7 | 5,1 | 26 | 18,8 | 138 | 100,0 | | |
| Montcalm | 39 | 75,0 | 6 | 11,5 | 7 | 13,5 | 52 | 100,0 | | |
| Les Moulins | 399 | 81,4 | 36 | 7,3 | 55 | 11,2 | 490 | 100,0 | | |
| Total | 1020 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1332 | 100,0 | | |

En effet, les participants se sentent plus équilibrés dans leur conciliation études-travail dans les MRC Les Moulins (81,4 %), de L'Assomption (76,9 %) et de Matawinie (76,1 %) que dans celles de Joliette (66,7 %) et de D'Autray (58,5 %).

2.3 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail

Selon le tableau 39, l'analyse de la relation entre la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail indique l'existence d'une relation significative ($\chi^2 = 65,98$, $p < 0,001$) entre les deux variables.

Tableau 39. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail

| Équilibre \ Préoccupation | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|---------------------------|------|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Beaucoup | 501 | 84,5 | 28 | 4,7 | 64 | 10,8 | 593 | 100,0 |
| Je ne sais pas | 93 | 78,2 | 5 | 4,2 | 21 | 17,6 | 119 | 100,0 |
| Moyennement | 239 | 73,8 | 29 | 9,0 | 56 | 17,3 | 324 | 100,0 |
| Pas du tout | 80 | 64,0 | 24 | 19,2 | 21 | 16,8 | 125 | 100,0 |
| Un peu | 108 | 62,8 | 27 | 15,7 | 37 | 21,5 | 172 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

Cela signifie que l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail varie selon le niveau de préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail. En effet, les participants chez qui la préoccupation est plus forte se sentent plus équilibrés (84,5 %) que chez ceux dont la préoccupation est faible (62,8 %) ou absente (64,0 %). On observe d'ailleurs que, chez ces derniers pour qui la préoccupation de l'employeur est faible (15,7 %) ou absente (19,2 %), plus de participants ne se sentent pas équilibrés dans la conciliation études-travail.

2.4 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le salaire horaire

Le tableau 40 porte sur l'étude de la relation entre le taux horaire et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail. L'analyse indique une absence de relation entre les deux variables ($c^2 = 0,12$, $p = 0,27$).

Tableau 40. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le salaire horaire

| Équilibre Salaire horaire | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|------------------------------|------|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| 1,00 \$ à 15,65 \$ | 93 | 72,7 | 10 | 7,8 | 25 | 19,5 | 128 | 100,0 |
| 15,75 \$ à 20,50 \$ | 802 | 78,1 | 82 | 8,0 | 143 | 13,9 | 1027 | 100,0 |
| 21,00 \$ et plus | 109 | 74,1 | 17 | 11,6 | 21 | 14,3 | 147 | 100,0 |
| Total | 1004 | 77,1 | 109 | 8,4 | 189 | 14,5 | 1302 | 100,0 |

Note : $c^2 = ,12$, $p = 0,27$

Les personnes qui affirment se sentir en équilibre ne sont pas nécessairement celles qui perçoivent un salaire horaire élevé.

2.5 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'heures travaillées par semaine (en moyenne par année scolaire)

Le tableau 41 met en évidence un lien significatif ($c^2= 150,1, p < 0,001$) entre les horaires hebdomadaires et l'équilibre perçu dans la conciliation. Autrement dit, l'équilibre perçu varie des horaires hebdomadaires.

Tableau 41. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'heures travaillées par semaine (en moyenne par année scolaire)

| Équilibre Heures travaillées | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|---------------------------------|-----|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| 1-4 | 63 | 92,6 | 2 | 2,9 | 3 | 4,4 | 68 | 100,0 |
| 5-8 | 190 | 87,2 | 6 | 2,8 | 22 | 10,1 | 218 | 100,0 |
| 9-12 | 261 | 85,0 | 11 | 3,6 | 35 | 11,4 | 307 | 100,0 |
| 13-16 | 258 | 79,4 | 23 | 7,1 | 44 | 13,5 | 325 | 100,0 |
| 17-20 | 131 | 66,5 | 24 | 12,2 | 42 | 21,3 | 197 | 100,0 |
| 21-24 | 24 | 58,5 | 5 | 12,2 | 12 | 29,3 | 41 | 100,0 |
| 25 et plus | 58 | 47,2 | 38 | 30,9 | 25 | 22,0 | 123 | 100,0 |
| Total | 985 | 77,0 | 109 | 8,5 | 185 | 14,5 | 1279 | 100,0 |

En effet, plus les heures de travail augmentent, moins les participants sont nombreux à percevoir l'équilibre dans la conciliation études-travail. En revanche, ils semblent plus enclins à atteindre un tel équilibre lorsque les heures hebdomadaires sont faibles.

2.6 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement fréquenté

Le tableau 42 montre l'analyse du lien entre l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail et le type d'établissement, qui est significatif ($c^2 = 120,69$, $p < 0,001$), c'est-à-dire qu'il existe des établissements dans lesquels certains participants se sentent plus équilibrés que dans d'autres.

Tableau 42. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement

| Équilibre Établissement | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|-------------------------------------|------|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Secondaire | 689 | 85,4 | 27 | 3,3 | 91 | 11,3 | 807 | 100,0 |
| Centre d'éducation des adultes | 30 | 45,5 | 17 | 25,8 | 19 | 28,8 | 66 | 100,0 |
| Centre de formation professionnelle | 62 | 61,4 | 15 | 14,9 | 24 | 23,8 | 101 | 100,0 |
| Cégep | 162 | 67,8 | 38 | 15,9 | 39 | 16,3 | 239 | 100,0 |
| Université | 68 | 65,4 | 14 | 13,5 | 22 | 21,2 | 104 | 100,0 |
| Carrefour Jeunesse-Emploi | 4 | 80,0 | 0 | 0,0 | 1 | 20,0 | 5 | 100,0 |
| Total | 1015 | 76,8 | 111 | 8,4 | 196 | 14,9 | 1332 | 100,0 |

Par exemple, les participants qui sont au secondaire (85,4 %) et au Carrefour Jeunesse-Emploi (80,0 %) disent plus se sentir en équilibre comparativement à ceux du cégep (67,8 %), de l'université (65,4 %) et du centre d'éducation des adultes (45,5 %) où cette tendance est réduite.

2.7 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement

L'équilibre perçu dans la conciliation études-travail varie en fonction du statut de l'établissement ($\chi^2 = 30,45$, $p < 0,001$), ce qui montre qu'il est plus fort dans certains ordres d'enseignement que dans d'autres (tableau 43).

Tableau 43. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le type d'établissement

| Équilibre Statut | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|----------------------|------|------|-----|-------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Francophone — Public | 931 | 76,8 | 100 | 8,2 | 182 | 15,0 | 1213 | 100,0 |
| Francophone — Privé | 54 | 81,8 | 4 | 6,1 | 8 | 12,1 | 66 | 100,0 |
| Je ne sais pas | 18 | 64,3 | 5 | 17,9 | 5 | 17,9 | 28 | 100,0 |
| Anglophone — Privé | 0 | 0,0 | 2 | 100,0 | 0 | 0,0 | 2 | 100,0 |
| Anglophone — Public | 11 | 91,7 | 0 | 0,0 | 1 | 8,3 | 12 | 100,0 |
| Gouvernemental | 7 | 58,3 | 2 | 16,7 | 3 | 25,0 | 12 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

Note : $c^2 = 30,45$, $p < 0,001$

En effet, les participants des établissements anglophones publics (91,7 %) et francophones privés (81,8 %) sont plus enclins à se sentir en équilibre que ceux francophones publics (76,8 %).

2.8 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le statut d'étude

L'analyse de la relation entre le statut d'étude et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail est significative ($c^2= 22,11$, $p < 0,001$), indiquant que cette conciliation varie suivant le statut d'étude (tableau 44).

Tableau 44. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le statut d'étude

| Statut d'étude \ Équilibre | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|---|------|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Je poursuis un programme d'études à temps plein | 980 | 77,7 | 97 | 7,7 | 185 | 14,7 | 1262 | 100,0 |
| Je poursuis un programme d'études à temps partiel | 41 | 57,7 | 16 | 22,5 | 14 | 19,7 | 71 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

Note : $c^2= 22,11$, $p < 0,001$

En d'autres termes, les personnes qui s'engagent dans des études à temps plein (77,7 %) ont plus tendance à se sentir en équilibre que celles qui s'engagent dans des études à temps partiel (57,7 %).

2.9 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'horaire scolaire

Il existe un lien significatif ($c^2= 64,67$, $p < 0,001$) entre les horaires scolaires et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail (tableau 45). Cela signifie que certains horaires sont plus favorables à cette conciliation que d'autres.

Tableau 45. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail selon l'horaire scolaire

| Horaire scolaire \ Équilibre | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|--|------|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| J'ai des cours certains soirs de semaine et la fin de semaine. | 6 | 66,7 | 1 | 11,1 | 2 | 22,2 | 9 | 100,0 |
| J'ai des cours les jours et les soirs de semaine. | 40 | 57,1 | 15 | 21,4 | 15 | 21,4 | 70 | 100,0 |
| J'ai des cours seulement les fins de semaine. | 1 | 50,0 | 1 | 50,0 | 0 | 0,0 | 2 | 100,0 |
| J'ai des cours seulement les jours de semaine. | 953 | 78,8 | 82 | 6,8 | 174 | 14,4 | 1209 | 100,0 |
| J'ai des cours seulement les soirs de semaine. | 8 | 42,1 | 7 | 36,8 | 4 | 21,1 | 19 | 100,0 |
| Autre | 13 | 54,2 | 7 | 29,2 | 4 | 24,0 | 16,7 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

Note : $c^2= 64,67$, $p < 0,001$

En effet, les participants qui ont des cours seulement les jours de semaine (78,8 %) et ceux ayant des cours certains soirs de semaine et la fin de semaine (66,7 %) sont plus enclins à se sentir en équilibre dans la conciliation études-travail que ceux qui ont des cours les jours et les soirs de semaine (57,1 %), ou des cours les soirs de semaine seulement (42,1 %).

2.10 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'expérience scolaire

La relation entre l'expérience scolaire et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail est significative ($c^2=158,82$, $p<0,001$), ce qui signifie qu'une telle conciliation est plus facilement réalisable lorsque les participants vivent des expériences positives (tableau 46).

Tableau 46. Expérience générale et équilibre perçu dans la conciliation

| Expérience scolaire \ Équilibre | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|---------------------------------|------|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Très négative | 3 | 37,5 | 4 | 50,0 | 1 | 12,5 | 8 | 100,0 |
| Négative | 14 | 34,1 | 17 | 41,5 | 10 | 24,4 | 41 | 100,0 |
| Ni positive ni négative | 172 | 62,8 | 37 | 13,5 | 65 | 23,7 | 274 | 100,0 |
| Positive | 561 | 78,2 | 44 | 6,1 | 112 | 15,6 | 717 | 100,0 |
| Très positive | 271 | 92,5 | 11 | 3,8 | 11 | 3,8 | 293 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

En effet, les participants dont l'expérience scolaire est très positive (92,5 %) et positive (78,2 %) sont plus enclins à se sentir en équilibre dans la conciliation études-travail. Toutefois, ceux ayant une expérience négative disent davantage ne pas se sentir en équilibre dans cette conciliation (41,5 %).

2.11 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la situation scolaire

Comme le montre le tableau 47, l'analyse de la relation entre l'expérience de réussite et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail est significative ($\chi^2 = 44,21$, $p < 0,001$), c'est-à-dire que certaines expériences sont plus favorables à cette conciliation.

Tableau 47. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la situation scolaire

| Équilibre | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|--|-------------|-------------|------------|------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Situation scolaire | | | | | | | | |
| Je suis en échec dans la plupart de mes cours ou de mes compétences. | 9 | 42,9 | 5 | 23,8 | 7 | 33,3 | 21 | 100,0 |
| Je suis en réussite dans la plupart de mes cours ou de mes compétences. | 915 | 79,5 | 82 | 7,1 | 154 | 13,4 | 1151 | 100,0 |
| Je suis en réussite dans quelques cours et compétences et en échec dans quelques autres. | 97 | 60,2 | 26 | 16,1 | 38 | 23,6 | 161 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

En effet, les participants qui sont en réussite dans la plupart des cours ou des compétences sont plus enclins à percevoir l'équilibre dans la conciliation études-travail (79,5 %). Toutefois, le manque d'équilibre est plus important chez ceux qui ont de la difficulté dans la plupart de leurs cours (42,9 %).

2.12 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'importance accordée à l'école

L'analyse du lien entre l'importance de l'école et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail (tableau 48) indique une absence de relation significative entre les deux variables ($c^2= 7,84$, $p = 0,09$).

Tableau 48. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'importance accordée à l'école

| Équilibre \ Importance de l'école | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|-----------------------------------|------|------|-----|------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Oui | 949 | 77,5 | 101 | 8,2 | 175 | 14,3 | 1225 | 100,0 |
| Non | 15 | 60,0 | 4 | 16,0 | 6 | 24,0 | 25 | 100,0 |
| Je ne sais pas | 57 | 68,7 | 8 | 9,6 | 18 | 21,7 | 83 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

Note : $c^2= 7,84$, $p = 0,09$

Toutefois, les participants qui jugent important de fréquenter l'école sont plus susceptibles de percevoir un équilibre entre leur travail et leurs études (77,5 %) que celles pour qui l'école importe peu (60 %).

2.13 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'emplois occupés

L'équilibre perçu dans la conciliation études-travail varie significativement selon le nombre d'emplois des participants ($c^2= 33,83$, $p < 0,001$), indiquant une liaison positive entre ces deux variables (tableau 49). En effet, ceux qui ont un seul emploi ont tendance à ressentir un équilibre plus fréquemment (79,1 %) que ceux qui en ont deux (62,9 %) ou trois (64,0 %).

Tableau 49. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et le nombre d'emplois occupés

| Équilibre Nombre d'emplois | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|----------------------------------|------|-------|-----|-------|-------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Un emploi | 910 | 79,1 | 85 | 7,4 | 156 | 13,6 | 1151 | 100,0 |
| Deux emplois | 95 | 62,9 | 23 | 15,2 | 33 | 21,9 | 151 | 100,0 |
| Trois emplois | 11 | 64,7 | 3 | 17,6 | 3 | 17,6 | 17 | 100,0 |
| Quatre emplois | 1 | 100,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 1 | 100,0 |
| Cinq emplois | 0 | 0,0 | 1 | 100,0 | 0 | 0,0 | 1 | 100,0 |
| Total | 1017 | 77 | 112 | 8,5 | 192 | 14,5 | 1321 | 100,0 |

Note : $c^2= 33,83$, $p < 0,001$

2.14 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'horaire de travail

Selon le tableau 50, l'analyse de la relation entre le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'horaire de travail est significative ($c^2= 64,09$, $p < 0,001$).

Tableau 50. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et l'horaire de travail

| Horaire de travail \ Équilibre | Oui | | Non | | Je ne sais pas | | Total | |
|---|-------------|-------------|------------|------------|----------------|-------------|-------------|--------------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Je ne travaille pas pendant les mois où je suis aux études (ex. travail saisonnier seulement). | 60 | 80,0 | 3 | 4,0 | 12 | 16,0 | 75 | 100,0 |
| Je travaille moins d'heures les mois où je suis aux études et plus d'heures les mois où je suis en congé d'études | 732 | 81,2 | 50 | 5,5 | 119 | 13,2 | 901 | 100,0 |
| Je travaille environ le même nombre d'heures toute l'année, même pendant les mois où je ne suis pas aux études. | 121 | 63,7 | 36 | 18,9 | 33 | 17,4 | 190 | 100,0 |
| Je travaille environ le même nombre d'heures toute l'année, car j'ai des cours tout au long de l'année | 71 | 62,8 | 20 | 17,7 | 22 | 19,5 | 113 | 100,0 |
| Autre | 37 | 68,5 | 4 | 7,4 | 13 | 24,1 | 54 | 100,0 |
| Total | 1021 | 76,6 | 113 | 8,5 | 199 | 14,9 | 1333 | 100,0 |

Note : $c^2= 64,09$, $p < 0,01$

Les participants qui réduisent leurs heures de travail durant les mois consacrés à leurs études et les augmentent lors de leurs congés scolaires (81,2 %) ou ceux qui ne travaillent que temporairement (saisonnier) (80,0 %) ont tendance à ressentir un équilibre dans cette combinaison. Cette perception est moins fréquente chez ceux qui travaillent environ le même nombre d'heures toute l'année (62,8 %) et ceux qui travaillent environ le même nombre d'heures toute l'année, même pendant les mois où ils ne sont pas aux études (63,7 %).

2.15 Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la plage horaire

Selon le tableau 51, l'étude de la relation entre la plage horaire et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail montre qu'il n'y a aucun lien entre les deux variables ($c^2= 15,57$, $p = 0,13$), ce qui signifie que ce sentiment d'équilibre n'est pas associé au fait de travailler les jours, les soirs ou les nuits.

Tableau 51. Répartition des participants selon le sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail et la plage horaire

| Plage horaire | Équilibre | | Oui | | Non | | Ne sait pas | | Total | |
|-----------------------|-----------|-------|-----|------|-----|------|-------------|-------|-------|---|
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Jours | 117 | 71,8 | 17 | 10,4 | 29 | 17,8 | 163 | 100,0 | | |
| Soirs | 453 | 77,0 | 45 | 7,7 | 90 | 15,3 | 588 | 100,0 | | |
| Jours et soirs | 155 | 68,3 | 31 | 13,7 | 41 | 18,1 | 227 | 100,0 | | |
| Nuits | 4 | 57,1 | 1 | 14,3 | 2 | 28,6 | 7 | 100,0 | | |
| Jours et nuits | 1 | 100,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 1 | 100,0 | | |
| Soirs et nuis | 11 | 52,4 | 5 | 23,8 | 5 | 23,8 | 21 | 100,0 | | |
| Jours, soirs et nuits | 8 | 61,5 | 2 | 15,4 | 3 | 23,1 | 13 | 100,0 | | |
| Total | 749 | 73,4 | 101 | 9,9 | 170 | 16,7 | 1020 | 100,0 | | |

Note : $c^2= 15,57$, $p = 0,13$

Selon le tableau 52, l'étude de la répartition des horaires de travail en fonction des tranches d'âge montre que le nombre d'heures de travail tend significativement à diminuer chez les plus jeunes et à augmenter chez les plus âgés ($c^2= 307,513$, $p < 0,01$).

Tableau 52. Répartition des tranches d'âges selon les horaires de travail

| Horaires \ Âge | 14—16 ans | | 17—19 ans | | 20—22 ans | | 23—25 ans | | Total | |
|----------------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| 1-4h | 58 | 85,3 | 8 | 11,8 | 1 | 1,5 | 1 | 1,5 | 68 | 100,0 |
| 5-8h | 143 | 65,6 | 59 | 27,1 | 11 | 5,0 | 5 | 2,3 | 218 | 100,0 |
| 9-12h | 191 | 62,2 | 98 | 31,9 | 12 | 3,9 | 6 | 2,0 | 307 | 100,0 |
| 13-16h | 181 | 55,7 | 103 | 36,0 | 28 | 8,6 | 13 | 4,0 | 325 | 100,0 |
| 17-20h | 84 | 42,6 | 71 | 22,0 | 25 | 12,7 | 17 | 8,6 | 197 | 100,0 |
| 21-24h | 8 | 19,5 | 9 | 31,7 | 17 | 41,5 | 7 | 17,1 | 41 | 100,0 |
| 25 h et plus | 16 | 13,0 | 37 | 30,1 | 37 | 30,1 | 33 | 26,8 | 123 | 100,0 |
| Total | 681 | 53,2 | 385 | 30,1 | 131 | 10,2 | 82 | 6,4 | 1279 | 100,0 |

Il est à noter que, parmi les participants qui travaillent entre 17 et 20 heures, 42,6 % ont moins de 16 ans. Les participants qui travaillent entre 21 et 24 heures représentent 19,5 % du groupe, tandis que ceux qui travaillent plus de 25 heures représentent 13 % de l'échantillon.

Au regard du tableau 53, l'étude de la répartition des horaires de travail selon le type d'établissement d'enseignement fréquenté indique que le nombre d'heures de travail tend à diminuer chez les jeunes qui sont moins avancés dans leur scolarité et à augmenter chez les plus avancés ($c^2 = 250,6$, $p < 0,01$). Les étudiants de l'université et du cégep sont plus représentés dans les proportions des participants qui travaillent plus de 17 heures par semaine que les élèves du secondaire.

RAPPEL IMPORTANT **Loi sur l'encadrement du travail des enfants**

Depuis son adoption en 2023, la Loi sur l'encadrement du travail des enfants au Québec interdit l'emploi des enfants de moins de 14 ans, sauf dans des cas spécifiques (par exemple, les entreprises familiales, les arts et l'agriculture). Pour les adolescents âgés de 14 à 16 ans, la loi permet un travail à temps partiel, avec un plafond hebdomadaire de 17 heures, dont 10 heures du lundi au vendredi. Cette interdiction ne s'applique pas en dehors des périodes scolaires, telles que les vacances scolaires ou les semaines de relâche (Gouvernement du Québec, 2023b).

Tableau 53. Répartition des horaires de travail selon le type d'établissement fréquenté

| Âge Horaires | 1-4h | | 5-8h | | 9-12h | | 13-16h | | 17-20h | | 21-24h | | 25 h et plus | | Total | |
|-------------------------------------|------|-----|------|------|-------|------|--------|------|--------|------|--------|-----|--------------|------|-------|-------|
| | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % | n | % |
| Secondaire | 58 | 7,6 | 153 | 20 | 221 | 28,9 | 208 | 27,2 | 98 | 12,8 | 8 | 1,0 | 19 | 2,5 | 765 | 100,0 |
| Centre d'éducation des adultes | 2 | 3,2 | 5 | 7,9 | 5 | 7,9 | 13 | 20,6 | 8 | 12,7 | 6 | 9,5 | 24 | 38,1 | 63 | 100,0 |
| Centre de formation professionnelle | 3 | 7,6 | 8 | 20,0 | 11 | 28,9 | 20 | 27,2 | 23 | 12,8 | 10 | 1,0 | 23 | 2,5 | 98 | 100,0 |
| Cégep | 4 | 1,7 | 35 | 14,8 | 54 | 22,9 | 56 | 23,7 | 46 | 19,5 | 10 | 4,2 | 31 | 13,1 | 236 | 100,0 |
| Université | 1 | 1,0 | 14 | 13,7 | 12 | 11,8 | 26 | 25,5 | 21 | 20,6 | 5 | 4,9 | 23 | 22,5 | 102 | 100,0 |
| Carrefour Jeunesse-Emploi | 0 | 0,0 | 2 | 50,0 | 1 | 25,0 | 1 | 25,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 4 | 100,0 |
| Total | 68 | 5,4 | 217 | 17,1 | 304 | 24,0 | 324 | 25,6 | 196 | 15,5 | 39 | 3,1 | 120 | 9,5 | 1268 | 100,0 |

Les étudiants des universités et des cégeps sont plus nombreux parmi les participants qui travaillent plus de 17 heures par semaine que les élèves du secondaire.

2.2 Faits saillants

- Il existe une relation significative entre l'importance accordée à l'école par les participants et la MRC d'appartenance. Ainsi, les MRC de Montcalm (94,6 %), de Joliette (93,6 %) et de L'Assomption (93,6 %) sont celles où les participants accordent la plus grande importance à l'école.
- Il y a une corrélation marquée entre le nombre d'emplois détenus par les participants et la MRC d'origine. Cette tendance est particulièrement visible dans les MRC de Joliette et D'Autray, où les participants sont plus susceptibles d'occuper deux emplois ou plus (16,0 % et 13,2 %, respectivement) ou trois emplois ou plus (2,8 % et 3,8 %, respectivement), par rapport aux autres MRC.
- Il existe des MRC où le taux horaire des participants est plus élevé que dans d'autres. Le taux horaire moyen le plus élevé se retrouve à la MRC de D'Autray (19,30 \$), suivi par celui de Joliette (18,50 \$). Le taux le plus bas étant enregistré pour la MRC Les Moulins (16,90 \$).
- Certaines MRC ont un nombre d'heures de travail plus faible que d'autres. Le nombre d'heures travaillées par les participants pendant la semaine est le plus bas dans la MRC de L'Assomption (13,84 heures), tandis que la MRC de Montcalm affiche le nombre d'heures de travail moyen le plus élevé (17,23 heures).
- Le croisement entre l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail et la MRC révèle une relation significative entre les deux variables, ce qui indique que les participants disent se sentir plus équilibrés dans certaines MRC que dans d'autres, entre autres pour celles de Les Moulins (81,4 %), de L'Assomption (76,9 %) et de Matawinie (76,1 %).
- Il existe une relation significative entre la préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail. En effet, les participants chez qui la préoccupation est plus forte se sentent plus équilibrés (84,5 %) que chez ceux dont la préoccupation est faible (62,8 %) ou absente (64,0 %). On observe d'ailleurs que, chez ces derniers pour qui la préoccupation de l'employeur est faible (15,7 %) ou absente (19,2 %), plus de participants ne se sentent pas équilibrés dans la conciliation études-travail.
- Une relation significative est présente entre les variables horaires hebdomadaires et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail. Plus les heures de travail hebdomadaires sont élevées, moins les participants sont susceptibles de percevoir cet équilibre.
- L'analyse de la relation entre le statut d'étude et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail est significative. Les participants qui poursuivent un programme d'études à temps plein (77,7 %) ont plus tendance à dire se sentir en équilibre comparativement à ceux qui poursuivent un programme d'études à temps partiel (57,7 %).

- Le croisement entre les variables « horaires scolaires » et « équilibre perçu dans la conciliation études-travail » montre un lien significatif. Les participants qui ont des cours seulement en semaine (78,8 %) et ceux qui en ont quelques-uns certains soirs de semaine ainsi que le week-end (66,7 %) ressentent davantage un sentiment d'équilibre dans la conciliation études-travail que celles qui ont des cours les jours et es soirs de semaine (57,1 %) ou seuls les soirs de semaine (42,1 %).
- La relation entre l'expérience scolaire et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail est significative. En effet, les personnes dont l'expérience scolaire est très positive (92,5 %) ou positive (78,2 %) sont plus susceptibles de se sentir en équilibre dans cette conciliation.
- La relation entre l'expérience de réussite scolaire et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail est significative. Les participants qui sont en réussite dans la plupart des cours ou des compétences sont plus enclins à percevoir l'équilibre dans la conciliation études-travail (79,5 %).
- L'équilibre perçu dans la conciliation études-travail varie significativement selon le nombre d'emplois occupés par les participants. En effet, ceux qui ont un seul emploi ont tendance à penser qu'ils y parviennent davantage (79,1 %), contrairement à ceux qui en ont deux (62,9 %) ou trois (64,0 %).

3. RÉSULTATS QUALITATIFS

Cette section présente les résultats qualitatifs obtenus à la suite de l'analyse thématique des corpus des entrevues semi-dirigées menées auprès de jeunes lanaudois de 14 à 25 ans.

3.1 Modes d'enseignement

Sur les 26 participants, 25 (96,2 %) ont formulé un commentaire sur le mode d'enseignement utilisé dans leur parcours scolaire actuel (tableau 54).

Tableau 54. Répartition des participants selon le mode d'enseignement utilisé dans le parcours scolaire actuel

| Mode d'enseignement | n | % |
|---------------------|----|-------|
| En présentiel | 23 | 88,5 |
| Hybride | 2 | 11,5 |
| À distance | 0 | 0,0 |
| Total | 25 | 100,0 |

Ainsi, 88,5 % (n = 23) des participants poursuivent un parcours scolaire en présentiel, tandis que 11,5 % (n = 2) le font en mode hybride. Aucun participant ne bénéficie d'un enseignement entièrement à distance.

3.1.1 Avantages et inconvénients associés aux modes d'enseignement utilisés

Tous les participants à l'étude ont été interrogés au sujet des avantages et des inconvénients liés aux différents modes d'enseignement, soit en présentiel, à distance ou de manière hybride.

Rappelons qu'aucun participant n'a déclaré bénéficier d'un enseignement exclusivement à distance.

3.1.2 Avantages et inconvénients associés à l’enseignement en présentiel

Les 23 participants poursuivant un parcours scolaire en présentiel ont formulé au total 49 réponses concernant les avantages et les inconvénients d’un tel type d’enseignement (tableau 55).

Tableau 55. Avantages et inconvénients associés à l’enseignement en présentiel

| Avantages | n | % | Inconvénients | n | % |
|--------------------------------------|----|-------|-----------------------------|----|-------|
| Meilleure compréhension | 16 | 47,1 | Déplacement | 10 | 66,8 |
| Relation enseignant-élève développée | 6 | 17,7 | Conciliation études-travail | 2 | 13,4 |
| Apprentissage facilité | 5 | 14,7 | Manque d’autonomie | 1 | 6,6 |
| Matériel concret utilisé | 2 | 6,0 | Manque de concentration | 1 | 6,6 |
| Cohésion sociale | 1 | 2,9 | Aucun | 1 | 6,6 |
| Entraide | 1 | 2,9 | Total | 15 | 100,0 |
| Horaire déterminé | 1 | 2,9 | | | |
| Motivation scolaire accrue | 1 | 2,9 | | | |
| Plaisir | 1 | 2,9 | | | |
| Total | 34 | 100,0 | | | |

Parmi les réponses formulées quant aux avantages de l’enseignement en présentiel, les participants indiquent qu’il contribue à une meilleure compréhension des contenus abordés (n = 16 ; 47,1 %), notamment parce qu’ils se disent en mesure de poser plus facilement leurs questions au personnel enseignant (Mais, pour les avantages, le fait de voir les profs, le fait de pouvoir leur poser des questions au fur et à mesure qu’ils enseignent ça, je trouve ça super, participant 21) et qu’ils sont davantage concentrés en présentiel qu’à distance (Mais sinon, pour tout ce qui est avantages, moi, personnellement, je suis beaucoup plus concentré en présentiel que dans le format en ligne, participant 7). Par ailleurs, la relation enseignant-élève est plus aisément développée en présentiel (n = 6 ; 17,7 %) : Le lien avec l’enseignant est beaucoup mieux quand on peut leur parler en présentiel (participante 13). D’autres réponses sont formulées par rapport aux avantages de l’enseignement en présentiel, dont l’apprentissage facilité (n = 5 ; 14,7 %), le matériel concret utilisé (n = 2 ; 6,0 %), la cohésion sociale (n = 1 ; 2,9 %), l’entraide (n = 1 ; 2,9 %), l’horaire déterminé (n = 1 ; 2,9 %), la motivation scolaire accrue (n = 1 ; 2,9 %) et le plus plaisir ressenti (n = 1 ; 2,9 %).

En ce qui concerne les réponses émises vis-à-vis les inconvénients de l’enseignement en présentiel, les participants ont nommé leur déplacement nécessaire en classe (n = 10 ; 66,8 %) (C’est un peu plus dur d’y aller si ça coûte de l’essence. C’est peut-être plus pour le trajet, je dirais, l’inconvénient, participant 7), la conciliation études-travail plus difficile (n = 2 ; 13,4 %) (En fait, c’est sûr que moi, avec ça, moi, j’ai l’école le soir, donc mon école commence à 15 h 30 et finit à 22 h. Donc, chercher du travail pendant la semaine, c’est vraiment difficile, donc moi, ce que je fais, c’est que je travaille le vendredi, samedi et dimanche, participant 2), le manque d’autonomie (n = 1 ; 6,6 %) et de concentration (n = 1 ; 6,6 %). Une réponse (6,6 %) soulignait l’absence d’inconvénients associés à l’enseignement en présentiel.

3.1.3 Avantages et inconvénients associés à l’enseignement hybride

Les deux participants poursuivant un parcours scolaire hybride ont formulé au total six réponses relativement à ses avantages et à ses inconvénients (tableau 56).

Tableau 56. Avantages et inconvénients associés à l’enseignement hybride

| Avantages | n | % | Inconvénients | n | % |
|----------------------------|---|-------|---|---|-------|
| Planification du temps | 1 | 33,3 | Obtenir du soutien scolaire | 1 | 33,3 |
| Emploi possible | 1 | 33,3 | Délais d’attribution des tâches scolaires | 1 | 33,3 |
| Autodidactie mise à profit | 1 | 33,3 | Procrastination | 1 | 33,3 |
| Total | 3 | 100,0 | Total | 3 | 100,0 |

Selon les réponses des participants, la planification de l’emploi du temps s’avère plus facile dans le cadre d’un parcours scolaire hybride (n = 1 ; 33,3 %) : « J’ai des horaires chargés et les cours en présentiel quand je manquais la moitié, je me disais que c’était mieux de l’enlever et le faire à distance pour que je puisse le planifier comme je veux » (participante 19). De plus, l’enseignement hybride permet aux participants de gagner du temps en leur offrant la possibilité d’occuper un emploi (n = 1 ; 33,3 %) et de mettre à profit leurs qualités autodidactes (n = 1 ; 33,3 %).

En ce qui concerne les inconvénients inhérents à l’enseignement hybride, les participants évoquent la difficulté d’obtenir du soutien scolaire (n = 1 ; 33,3 %) (Parfois je dois attendre 3 jours avant d’avoir une réponse, participante 19), les délais d’attribution des tâches scolaires à effectuer (n = 1 ; 33,3 %) et la procrastination (n = 1 ; 33,3 %).

3.2 Réussites vécues au cours du parcours scolaire

Au regard de l'ensemble des 26 participants, 13 (50,0 %) d'entre eux ont émis 16 réponses quant aux réussites vécues au cours de leur parcours scolaire (tableau 57).

Tableau 57. Réussites vécues au cours du parcours scolaire

| Réussites vécues | n | % |
|------------------------------|----|-------|
| Diplomation | 6 | 37,5 |
| Résultats scolaires | 3 | 18,8 |
| Poursuite des études | 2 | 12,4 |
| Ensemble des aspects | 2 | 12,4 |
| Stages | 1 | 6,3 |
| Épreuve uniforme en français | 1 | 6,3 |
| Apprendre sur soi | 1 | 6,3 |
| Total | 16 | 100,0 |

En ce qui concerne les succès vécus pendant le parcours scolaire, les réponses portent principalement sur l'obtention d'un diplôme (d'études secondaires, professionnelles, collégiales ou universitaires) (n = 6 ; 37,5 %) : « Dans tout mon parcours, je suis contente d'avoir eu mes diplômes et d'avoir gradué et d'avoir eu de bonnes notes et d'avoir eu beaucoup d'amis en présentiel tout au long de mon parcours » (participante 9). Par la suite, des participants mentionnent avoir obtenu de bons résultats scolaires (n = 3 ; 18,8 %) et avoir entrepris la poursuite de leurs études secondaires ou universitaires (n = 2 ; 12,4 %). Certains propos font état de réussites vécues dans l'ensemble des aspects du parcours scolaire (n = 2 ; 12,4 %). Enfin, d'autres réponses abordent la réalisation des stages (n = 1 ; 6,3 %), la passation de l'épreuve uniforme en français au cégep (n = 1 ; 6,3 %) et le fait d'apprendre sur soi (n = 1 ; 6,3 %) comme étant des réussites vécues au cours de leur parcours scolaire.

3.3 Difficultés vécues au cours du parcours scolaire

En considérant les 26 participants, 24 d'entre eux (92,3 %) ont exprimé 55 difficultés rencontrées au cours de leur parcours scolaire (tableau 58).

Tableau 58. Difficultés vécues au cours du parcours scolaire

| Difficultés vécues | n | % |
|---|----|-------|
| Scolaires | 28 | 50,9 |
| Résultats ou échecs | 7 | 25,0 |
| Matières scolaires | 5 | 17,9 |
| Concentration | 3 | 10,7 |
| Mémoire | 3 | 10,7 |
| Compréhension | 2 | 7,1 |
| Procrastination | 2 | 7,1 |
| Abandon des études | 1 | 3,6 |
| Intégration sociale | 1 | 3,6 |
| Motivation | 1 | 3,6 |
| Surcharge de travail | 1 | 3,6 |
| Stratégies d'études | 1 | 3,6 |
| Rattrapage de cours | 1 | 3,6 |
| Aucune | 18 | 32,7 |
| Conciliation études-travail-vie personnelle | 3 | 5,5 |
| Santé | 3 | 5,5 |
| Gêne | 2 | 3,6 |
| Financières | 1 | 1,8 |
| Total | 55 | 100,0 |

Parmi les réponses énoncées, les participants font principalement part de difficultés scolaires (n = 28 ; 50,9 %) de l'ordre de faibles résultats ou d'échecs scolaires, de matières scolaires jugées difficiles, d'un manque de concentration et de mémoire, de la compréhension des contenus scolaires, de la procrastination, de l'abandon des études, de l'intégration scolaire, de la motivation scolaire, de la surcharge de travail scolaire, d'un manque de stratégies d'études et de la nécessité de rattraper les contenus d'un cours : « Après ça, j'ai été au cégep. Le cégep n'a pas été une réussite pour moi. Je n'ai jamais fini mon cégep » (participant 7). Par ailleurs, certains participants ont affirmé n'avoir vécu aucune difficulté au cours de leur parcours scolaire (n = 18 ; 32,7 %). D'autres réponses portaient sur la conciliation études-travail-vie personnelle difficile (n = 3 ; 5,5 %), sur la santé (p. ex., fatigue causée par le travail, problèmes visuels) (n = 3 ; 5,5 %), sur la gêne éprouvée lors de présentations orales (n = 2 ; 3,6 %) et sur les difficultés financières relatives au coût des études (n = 1 ; 1,8 %).

3.4 Vie sociale à l'école

En ce qui concerne la vie sociale à l'école, 20 des 26 participants (76,9 %) ont formulé un total de 26 réponses (tableau 59).

Tableau 59. Thèmes formulés pour décrire la vie sociale à l'école

| Thèmes | n | % |
|--------------------------------|----|-------|
| Bonne | 8 | 31,0 |
| Relations | 8 | 31,0 |
| Active | 3 | 11,6 |
| Positive | 1 | 3,8 |
| Épanouie | 1 | 3,8 |
| Santé mentale | 1 | 3,8 |
| Parler avec les amis | 1 | 3,8 |
| Intégration scolaire difficile | 1 | 3,8 |
| Mauvaise entente | 1 | 3,8 |
| Absente | 1 | 3,8 |
| Total | 26 | 100,0 |

En analysant les commentaires des répondants, la vie sociale à l'école est décrite par les participants comme étant bonne (n = 8 ; 31,0 %) : Je trouve que j'ai une bonne vie sociale à l'école (participante 1). Pour d'autres participants, c'est leur capacité à développer des relations avec les collègues et le personnel enseignant qui ressort (n = 8 ; 31,0 %). La vie sociale à l'école est également décrite comme active, c'est-à-dire que des participants communiquent entre eux via les réseaux sociaux, se rencontrent pour des activités et peuvent échanger de manière informelle avec le personnel enseignant (n = 7 ; 27,0 %). De plus, des participants ont qualifié leur vie sociale à l'école comme positive (n = 1 ; 3,8 %) et épanouie (n = 1 ; 3,8 %). D'autres encore disent que leur santé mentale est affectée positivement par leur vie sociale à l'école et soulignent l'importance de parler avec les amis (n = 1 ; 3,8). Un autre témoignage révèle des difficultés d'intégration (n = 1 ; 3,8 %), ce qui a affecté négativement la vie sociale du participant. Enfin, une réponse soulève l'idée de l'absence de vie sociale (3,8 %) à l'école en raison de nombreuses obligations, comme le travail et la famille.

3.5 Résultats scolaires

Lorsqu'on leur a demandé de qualifier leurs résultats scolaires, 25 des 26 participants (96,2 %) au sondage ont proposé un total de 31 réponses en la matière (tableau 60).

Tableau 60. Qualificatifs utilisés pour décrire les résultats scolaires

| Qualificatifs | n | % |
|---------------------------------------|----|-------|
| Bons, très bons ou excellents | 22 | 71,0 |
| Examens, cours et compétences réussis | 5 | 16,1 |
| Moyens | 4 | 12,9 |
| Total | 31 | 100,0 |

En tenant compte de l'ensemble des réponses formulées, 22 répondants (71 %) ont qualifié leurs résultats scolaires comme étant bons, très bons ou excellents : « Mes résultats scolaires, moi, je les trouve très bons. C'est très rare que mes résultats vont être sous les 80 pour 100. Puis c'est sûr que c'est proportionnel à l'effort que j'y mets. Quand je rentre de l'école, tantôt, je vais faire tous les devoirs qu'on m'a donnés. Mais si je veux être explicite, je dirais vraiment que mes résultats scolaires sont excellents » (participant 14). Il est également relevé que les examens, les cours ou les compétences sont réussis (n = 5 ; 16,1 %). Finalement, certains participants admettent que leurs résultats scolaires sont moyens (n = 4 ; 12,9 %) : « Pour le moment, je les catégoriserais de corrects, ça veut dire que je ne suis pas déçu, je ne suis pas super heureux de ces résultats, mais je suis quand même content d'avoir eu ces résultats » (participant 25).

3.6 Matières scolaires préférées

Sur les 26 participants, 24 d’entre eux ont formulé un total de 36 réponses concernant leurs matières scolaires préférées (tableau 61).

Tableau 61. Matières scolaires préférées par les participants

| Matières scolaires | n | % |
|--|----|-------|
| Mathématiques | 12 | 33,3 |
| Histoire | 4 | 11,1 |
| Éducation physique | 3 | 8,3 |
| Biologie | 2 | 5,5 |
| Psychologie | 2 | 5,5 |
| Sciences | 2 | 5,5 |
| Chimie | 1 | 2,8 |
| Droit criminel | 1 | 2,8 |
| Conception de machines électromécaniques | 1 | 2,8 |
| Cours pratiques | 1 | 2,8 |
| Cours sur l’enfance | 1 | 2,8 |
| Finances | 1 | 2,8 |
| Français | 1 | 2,8 |
| Musique | 1 | 2,8 |
| Philosophie | 1 | 2,8 |
| Relations d’aide | 1 | 2,8 |
| Sexologie | 1 | 2,8 |
| Total | 36 | 100,0 |

Selon le tableau 60, les mathématiques constituent la matière la plus souvent citée comme étant la préférée (n = 12 ; 33,3 %) : « J’aime bien les mathématiques, parce que j’aime résoudre des problèmes logiquement et j’aime qu’il y ait toujours une seule bonne réponse à trouver » (participant 11). De même, l’histoire (n = 4 ; 11,1 %) est également identifiée par les participants : « L’histoire, parce que j’en apprend beaucoup sur mon passé, la vie antérieure et comment il y a eu des découvertes dans la vie qui ont fait avancer la vie, aussi, puis les technologies et les personnes en général » (participante 20). L’éducation physique arrive en troisième place avec trois réponses (8,3 %) : « Je préfère beaucoup plus l’éducation physique parce que je bouge beaucoup plus, mais sinon, ça ne dérangerait pas les autres matières.

C'est juste que j'aime beaucoup bouger » (participante 8). La biologie, la psychologie et les sciences reçoivent respectivement deux réponses (5,5 %). Enfin, d'autres matières scolaires préférées sont relevées, dont chacune obtient une occurrence (n = 1 ; 2,8 %) : chimie, droit criminel, conception de machines électromécaniques, cours pratiques, cours sur l'enfance, finances, français, musique, philosophie, relations d'aide et sexologie.

3.7 Activités parascolaires pratiquées

Sur l'ensemble des 26 participants sondés, 22 (84,6 %) ont répondu à la question portant sur les activités parascolaires qu'ils pratiquent. Ils ont formulé un total de 23 réponses (tableau 62).

Tableau 62. Activités parascolaires pratiquées par les participants

| Activités parascolaires | n | % |
|--|----|-------|
| Sport (gym, hockey, yoga, flag-football, course, volleyball) | 9 | 39,2 |
| Aucune | 6 | 26,2 |
| Arts plastiques | 2 | 8,8 |
| Association étudiante | 1 | 4,3 |
| Campagne de financement | 1 | 4,3 |
| Conseil des élèves | 1 | 4,3 |
| Musique | 1 | 4,3 |
| Stages | 1 | 4,3 |
| Tutorat | 1 | 4,3 |
| Total | 23 | 100,0 |

Le sport (gym, hockey, yoga, flag-football, course, volleyball) constitue l'activité parascolaire la plus nommée (n = 9 ; 39,2 %) : « Dans un groupe de courses, on va courir un demi-marathon en mai. C'est vraiment une bonne activité parce que ça me fait penser à autre chose que les études. Donc, on court trois fois par semaine. C'est vraiment mon activité parascolaire que je préfère » (participant 14). De plus, il semble que certains participants ne pratiquent aucune activité parascolaire (n = 6 ; 26,2 %), notamment parce que leur travail et leurs études occupent la majorité de leur temps : « Activités parascolaires. Pour le moment, je n'en ai pas vraiment à l'extérieur de l'école. Je travaille donc, c'est dur » (participante 15). Les arts plastiques (n = 2 ; 8,8 %) sont également soulevés par les participants comme moyen d'exprimer leur créativité. D'autres réponses sont formulées obtenant chacune une occurrence (n = 1 ; 4,3 %), soit participer à l'association étudiante, gérer une campagne de financement, siéger au conseil des élèves, jouer de la musique, effectuer des stages et tutoré les élèves dans leurs apprentissages.

3.8 Raisons données quant à l'importance ou non de la diplomation en vue d'obtenir un emploi

Sur les 26 participants consultés, 23 (n = 23 ; 88,5 %) d'entre eux ont exprimé un total de 28 réponses concernant l'importance ou non de la diplomation en vue d'obtenir un emploi (tableau 63).

Tableau 63. Raisons données quant à l'importance ou non de la diplomation en vue d'obtenir un emploi

| Raisons | n | % |
|---|----|-------|
| Meilleur emploi | 7 | 25,0 |
| Importance | 5 | 17,9 |
| Gage d'un emploi | 4 | 14,3 |
| Obligation pour exercer certaines professions | 3 | 10,7 |
| Pas nécessaire | 3 | 10,7 |
| Plus grandes opportunités d'emploi | 2 | 7,1 |
| Exigence du marché du travail | 2 | 7,1 |
| Preuve de compétence | 1 | 3,6 |
| Sentiment de fierté | 1 | 3,6 |
| Total | 28 | 100,0 |

Des participants considèrent que l'obtention d'un diplôme facilite l'accès à un meilleur emploi (n = 7 ; 25,0 %) : « Oui. C'est sûr que les diplômes que je vais décrocher. En juin, les diplômes du secondaire plus ou moins. Mais moi, je compte continuer mes études au cégep, à l'université. C'est sûr que ces diplômes-là. À l'inverse, ils vont me permettre d'obtenir un meilleur emploi » (participant 16). De plus, certaines réponses mettent de l'avant l'importance (n = 5 ; 17,9 %) de la diplomation sans fournir d'explications supplémentaires. Pour d'autres participants, diplomation rime avec obtention d'un emploi (n = 14,3 %) : « Je l'espère bien. Oui, avec ce diplôme-là, une compagnie qui va me prendre dès que j'ai fini mon DEP » (participant 2). Par ailleurs, il est énoncé que l'exercice de certaines professions exige de décrocher un diplôme (n = 3 ; 10,7). Certaines réponses ont souligné que la diplomation n'est pas toujours obligatoire (n = 3 ; 10,7 %) pour décrocher un emploi bien rémunéré. Des participants ont révélé que la diplomation permet de plus grandes opportunités d'emploi (n = 2 ; 7,1 %). D'autres encore soutiennent que la diplomation est en quelque sorte une exigence du marché du travail (n = 2 ; 7,1 %), constitue une preuve de compétence (n = 1 ; 3,6 %) et est associée à un sentiment de fierté (n = 1 ; 3,6 %).

3.9 Abandon scolaire

Les participants de l'enquête ont été interrogés sur la possibilité qu'ils aient déjà envisagé d'abandonner l'école au cours de leur parcours scolaire. 23 des 26 (88,5 %) participants ont fourni une réponse, dont 18 (78,2 %) ont affirmé n'avoir jamais pensé à l'abandon scolaire alors que 5 (21,8 %) ont évoqué le contraire (figure 1).

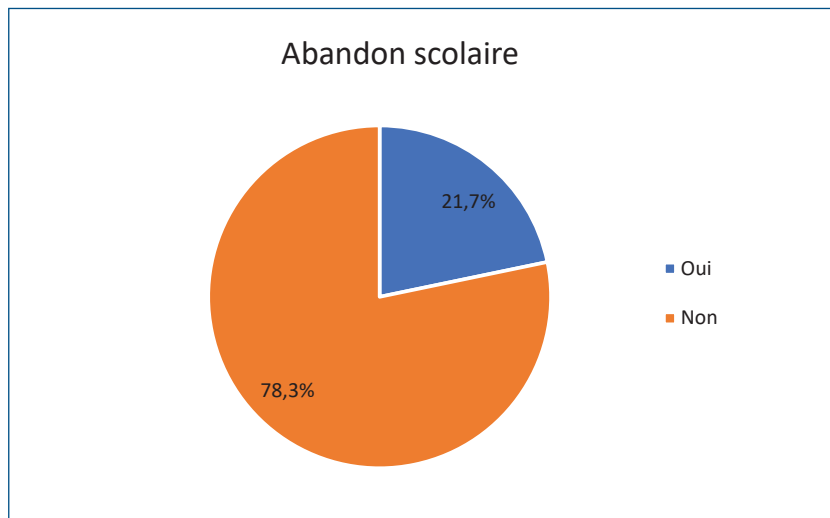


Figure 1. Réflexion amorcée par les participants quant à l'abandon scolaire

Les élèves qui ont répondu n'avoir pas pensé à l'abandon scolaire au cours de leur parcours scolaire ont expliqué leurs réponses en soutenant qu'ils appréciaient le programme scolaire dans lequel ils évoluaient (Non, je n'ai pas songé à abandonner mes études parce que j'aime justement le programme dans lequel je suis, participante 23), qu'ils avaient besoin d'obtenir un diplôme pour travailler, qu'ils recevaient un encadrement adéquat du personnel enseignant, qu'ils se sentaient motivés et qu'ils priorisaient les études plutôt que d'autres engagements.

Ceux qui avaient envisagé d'abandonner leurs études pendant leur parcours scolaire ont expliqué que certains cours étaient trop difficiles (Oui, au cégep, j'ai déjà songé à abandonner, parce que les cours sont très difficiles à appréhender, participant 3), qu'ils se sentaient fatigués compte tenu de leurs nombreux engagements et qu'ils étaient contraints financièrement en raison du coût des études.

3.10 Appréciation du programme d'études actuel

L'ensemble des 26 participants (100,0 %) a indiqué son appréciation pour le programme d'études dans lequel il évolue actuellement. Au total, ils ont émis 53 réponses (tableau 64).

Tableau 64. Appréciation du programme d'études actuel

| Aspects les plus appréciés | n | % | Aspects les moins appréciés | n | % |
|----------------------------------|----|-------|---|----|-------|
| Cours théorique/pratique | 18 | 51,3 | Matière ou cours en particulier | 6 | 33,2 |
| Soutien du personnel enseignant | 5 | 14,3 | Redondance des contenus enseignés | 2 | 11,0 |
| Échanges avec les collègues | 3 | 8,5 | Théorie | 2 | 11,0 |
| Entraide | 3 | 8,5 | Charge de travail | 1 | 5,6 |
| Environnement scolaire | 1 | 2,9 | Cours peu approfondis | 1 | 5,6 |
| Examens | 1 | 2,9 | Faible présence sur le terrain | 1 | 5,6 |
| Flexibilité et liberté à l'école | 1 | 2,9 | Manque de motivation | 1 | 5,6 |
| Ouverture d'esprit | 1 | 2,9 | Mauvais pédagogue | 1 | 5,6 |
| Absence d'esprit de compétition | 1 | 2,9 | Mésentente avec le personnel enseignant | 1 | 5,6 |
| Apprendre une langue | 1 | 2,9 | Perte de temps | 1 | 5,6 |
| Total | 35 | 100,0 | Tâches faciles | 1 | 5,6 |
| | | | Total | 18 | 100,0 |

Parmi les aspects les plus appréciés, les cours théoriques ou pratiques (n = 18 ; 51,3 %) qui correspondent aux attentes des participants : « Les matières sont quand même variées. On a des cours sur toutes les matières, on a des cours plus aussi sur la psychologie des enfants, sur la psychologie des adultes sur le développement. On n'apprend pas juste les mathématiques, le français, les matières on a tout ce qui entoure globalement les élèves. Ça, c'est ce que j'aime bien, la diversité des cours » (participante 13). D'autres aspects sont nommés, comme le soutien du personnel enseignant (n = 5 ; 14,3 %), les échanges avec les collègues (n = 3 ; 8,5 %) et l'entraide en classe (n = 3 ; 8,5 %). Enfin, l'environnement scolaire, les examens, la flexibilité et la liberté à l'école, l'ouverture d'esprit, l'absence d'esprit de compétition et l'apprentissage d'une langue obtiennent respectivement une réponse (2,9 %).

En ce qui concerne les aspects les moins appréciés, des participants mentionnent certains cours ou certaines matières (n = 6 ; 33,2 %) qui rendent leur parcours d'études moins pertinent : « Je dirais que ce seraient les cours de base. Je trouve ça un petit peu moins pertinent d'avoir autant de cours de base » (participante 23). Par ailleurs, certains participants évoquent la redondance des contenus enseignés (n = 2 ; 11,1 %) dans leur programme d'études ou encore l'importance accordée à la théorie (n = 2 ; 11,1 %). Il est également question de la charge de travail (n = 1 ; 5,6 %), de cours peu approfondis (n = 1 ; 5,6 %), de la faible présence sur le terrain (n = 1 ; 5,6 %) et du manque de motivation (n = 1 ; 5,6 %). Des participants mentionnent aussi la présence d'un mauvais pédagogue (n = 1 ; 5,6 %), la mésentente avec le personnel enseignant (n = 1 ; 5,6 %), la perte de temps en raison d'un rythme élevé d'apprentissage (n = 1 ; 5,6 %) ou les tâches jugées trop faciles (n = 1 ; 5,6 %).

3.11 Parcours scolaire et orientation professionnelle

Les participants ont été questionnés pour savoir si leur parcours scolaire actuel correspondait à leurs aspirations professionnelles. Vingt-cinq d'entre eux sur vingt-six (96,2 %) ont indiqué que c'était effectivement le cas, alors qu'un seul a exprimé le contraire (n = 1 ; 3,8 %).

Parallèlement, l'ensemble des 26 (100,0 %) participants ont fait part de l'emploi qu'ils souhaitent occuper dans le futur. Ils ont émis un total de 27 réponses à ce sujet (tableau 65).

Tableau 65. Emplois futurs envisagés par les participants

| Emplois futurs | n | % |
|---|----|-------|
| Ingénieur électrique | 2 | 7,4 |
| Psychologue | 2 | 7,4 |
| Psychoéducatrice | 2 | 7,4 |
| Orthopédagogue | 2 | 7,4 |
| Avocate | 2 | 7,4 |
| Électromécanicien | 1 | 3,7 |
| Mécanicien | 1 | 3,7 |
| Machiniste | 1 | 3,7 |
| Électricien | 1 | 3,7 |
| Enseignante en adaptation scolaire et sociale | 1 | 3,7 |
| Enseignante au primaire | 1 | 3,7 |
| Sexologue | 1 | 3,7 |
| Agente de bord | 1 | 3,7 |
| Psychocriminologie | 1 | 3,7 |
| Pharmacien | 1 | 3,7 |
| Psychiatre | 1 | 3,7 |
| Cuisinier | 1 | 3,7 |
| Greffière | 1 | 3,7 |
| Électromécanicien | 1 | 3,7 |
| Gestionnaire d'entreprise | 1 | 3,7 |
| Procureur | 1 | 3,7 |
| Ne sait pas | 1 | 3,7 |
| Total | 27 | 100,0 |

L'ingénieur, le psychologue, la psychoéducatrice, l'orthopédagogue et l'avocate ont obtenu chacun deux occurrences (7,4 %). Quant aux autres professions émises, chacune d'entre elles a reçu une réponse (3,7 %) : l'électromécanicien, le mécanicien, le machiniste, l'électricien, l'enseignante en adaptation scolaire et sociale, l'enseignante au primaire, le sexologue, l'agente de bord, la psychocriminologue, le pharmacien, le psychiatre, le cuisinier, la greffière, le gestionnaire d'entreprise et le procureur. L'un des participants n'a pas su dire quelle profession il exercera après ses études (n = 1 ; 3,7 %).

3.12 Choix professionnel

L'ensemble des 26 participants (100,0 %) a exprimé les raisons ayant motivé son choix professionnel (tableau 66).

Tableau 66. Raisons formulées par les participants quant à leur choix professionnel

| Raisons du choix professionnel | n | % |
|---|----|-------|
| Intérêt ou aptitudes | 17 | 60,7 |
| Profession ou métier exercé par la famille ou l'entourage | 5 | 17,9 |
| Choix incertain | 3 | 10,7 |
| Exercer un métier ou une profession en particulier | 3 | 10,7 |
| Total | 28 | 100,0 |

Au regard des 28 réponses formulées, 17 (60,7 %) portent principalement sur l'intérêt ou les aptitudes des participants pour occuper l'emploi convoité : « Depuis mon enfance, j'ai toujours aimé les enfants. Même quand j'étais dans mon pays, je voulais devenir professeur pour donner aux autres ce que moi j'ai » (participant 10). De plus, le choix professionnel de certains participants est influencé par la profession ou le métier exercé par la famille ou l'entourage (n = 5 ; 17,9 %). Quelques réponses soulignent que le choix professionnel demeure toujours incertain (n = 3 ; 10,7 %). Des participants soulèvent que leur choix professionnel est orienté en fonction de leur volonté d'exercer un métier ou une profession en particulier (n = 3 ; 10,7 %).

3.13 Emploi actuel en lien avec le futur métier ou profession

Chacun des 26 participants (100 % d'entre eux) a répondu à la question sur le rapport entre son emploi actuel et sa future carrière ou profession (figure 2).

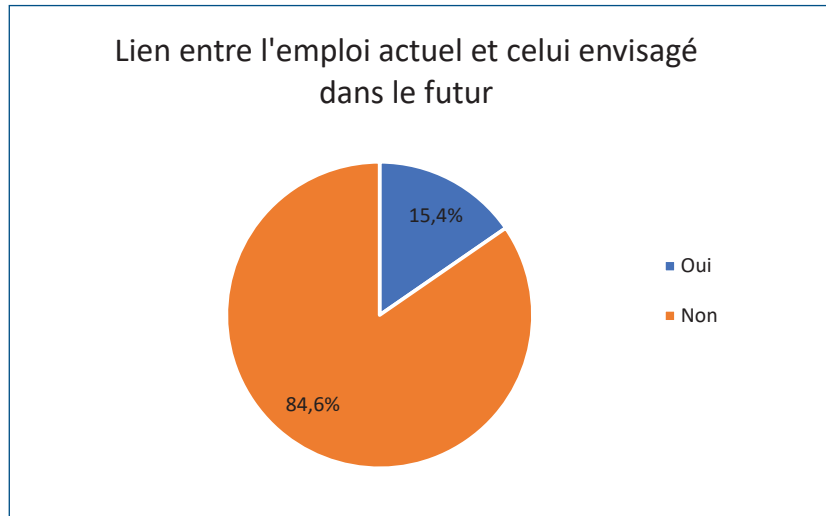


Figure 2. Lien entre l'emploi actuel et celui envisagé dans le futur

De ce groupe de personnes, 22 (84,6 %) ont indiqué qu'ils ne voyaient aucun lien entre leur emploi actuel et celui qu'ils projettent d'occuper dans l'avenir. Les répondants ont toutefois fourni quelques détails : leur emploi pendant leurs études ne correspondait pas toujours à leurs centres d'intérêt. Le travail est ainsi perçu comme un moyen de gagner un salaire, celui-ci pouvant satisfaire les besoins financiers des participants (p. ex., payer ses études, couvrir ses dépenses personnelles). Pour quatre (15,4 %) des participants, l'adéquation entre l'emploi actuel et le futur métier ou profession est nommée : il s'agit principalement de participants qui évoluent à la formation professionnelle ou encore en enseignement à l'université (suppléances).

3.14 Soutien et influence de la famille par rapport aux études

Cette section porte sur l'appui et l'influence de la famille sur les études des participants. Nous abordons les différentes formes de soutien familial reçues, l'influence familiale sur le choix de leur programme d'études et de leur carrière.

3.14.1 Types de soutien familial

Chacun des 26 participants (100 % du groupe) a répondu à la question sur les formes de soutien familial reçues pendant leur parcours scolaire. Ils ont formulé un total de 66 réponses (tableau 67).

Tableau 67. Types de soutien familial reçu

| Types de soutien familial reçu | n | % |
|---|----|-------|
| Paiement des frais de scolarité | 22 | 33,3 |
| Psychologiquement ou moralement | 19 | 28,8 |
| Soutien scolaire | 5 | 7,7 |
| Dépenses personnelles (sorties, vêtements) | 4 | 6,1 |
| Nourriture | 4 | 6,1 |
| Reconduire à l'école | 3 | 4,5 |
| Matériel scolaire | 3 | 4,5 |
| Hébergement | 2 | 3,0 |
| Pression exercée sur les participants par leurs parents | 2 | 3,0 |
| Temps accordé pour les études | 2 | 3,0 |
| Total | 66 | 100,0 |

Des participants ont émis 22 (33,3 %) réponses signalant que les parents soutenaient leurs études en payant les frais de scolarité associés : « Ce sont mes parents qui paient pour l'inscription pour l'année à l'école » (participant 5). Des participants rapportent être soutenus psychologiquement ou moralement (n = 19 ; 28,8 %) par leurs parents, entre autres par des encouragements, des conseils ou de l'écoute. Quelques réponses mettent l'accent sur le soutien scolaire (n = 5 ; 7,7 %) apporté par les parents auprès des participants. De même, certains participants soulèvent que leurs parents acquittent quelques-unes de leurs dépenses personnelles (p. ex., vêtements, sorties) (n = 4 ; 6,1 %) et la nourriture (n = 4 ; 6,1 %). Des parents sont également reconnus pour reconduire leurs jeunes à l'école (n = 3 ; 4,5 %), assumer les coûts associés au matériel scolaire (n = 3 ; 4,5 %), offrir gratuitement l'hébergement à la maison familiale (n = 2 ; 3,0 %). Deux réponses font état d'une pression exercée par les parents (3,0 %) pour que les participants écourtent leur temps aux études ou soient plus ambitieux en poursuivant des études supérieures (n = 2 ; 3,0 %). Certains participants révèlent que leurs parents leur accordent davantage de temps pour étudier à la maison (n = 2 ; 3,0 %) en réduisant leur implication dans les tâches domestiques.

3.14.2 Influence familiale quant au choix du programme d'études

Sur les 26 personnes interrogées, neuf ont partagé leur point de vue sur l'influence de la famille sur le choix de leur programme d'études. Sept d'entre eux (77,8 %) ont affirmé que c'était bel et bien le cas, tandis que deux autres (22,2 %) ont soutenu le contraire.

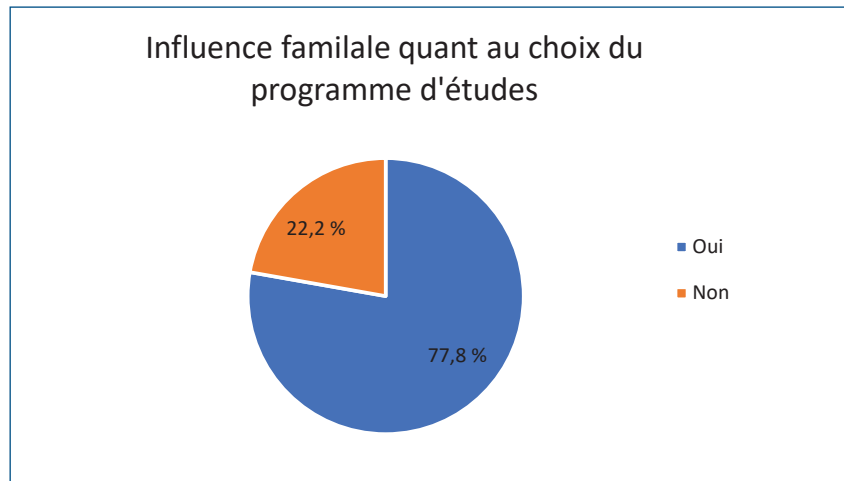


Figure 3. Influence familiale quant au choix du programme d'études

Selon les quelques informations recueillies, certains parents obligeraient leurs jeunes à s'inscrire à un programme d'études plutôt qu'à un autre : « Lorsqu'on a eu la rencontre pour parler du programme, mes parents étaient intéressés, mais pas moi. Je n'étais pas sûr, mais mes parents m'ont obligé, et j'ai aimé le programme » (participant 16). Parallèlement, d'autres mentionnent que leurs parents les ont laissés libres de choisir leur parcours d'études : « J'ai toujours choisi ce que je voulais faire moi-même, puis ils ont toujours été là pour m'encourager, peu importe ce que je voulais faire » (participante 24).

3.14.3 Influence familiale quant au choix de carrière

Sur les 26 participants, 18 (69,2 %) d'entre eux se sont exprimés sur l'influence de la famille quant au choix de carrière, dont cinq (27,8 %) qui ont répondu par l'affirmative, et 13 (72,2 %) par la négative (figure 4).

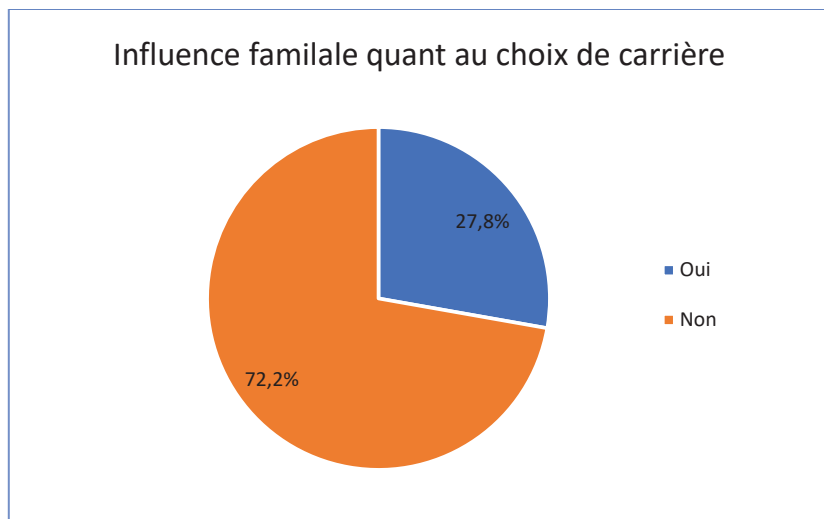


Figure 4. Influence familiale quant au choix de carrière

Selon les renseignements communiqués, les parents ont un impact sur la sélection de profession de leurs enfants. En effet, ils les ont encouragés à exercer un métier ou une profession semblable à la leur (Comme j'avais dit plus tôt, justement, ma famille a une compagnie d'électricité, donc ça a été en grosse majorité à cause d'eux autres », participants 2). En revanche, plusieurs réponses font état que le choix de carrière a été fait de manière libre et éclairée, sans l'intervention parentale : « Non, ma famille m'a toujours dit que c'est ce que je voulais faire, mais elle m'a toujours dit que je pouvais choisir ce que je voulais faire dans la vie. Donc, vraiment, elle ne m'a pas influencée » (participante 8).

3.15 Emploi occupé pendant les études

Top 5 des secteurs d'emploi qui embauchent le plus d'étudiants

3095 employés étudiants bénéficient du soutien d'employeurs sensibilisés à la conciliation études-travail.

- 32,3 % d'entre eux travaillent dans une municipalité
- 21,7 % travaillent dans le secteur de la restauration
- 17 % travaillent dans le commerce de détail
- 8,8 % travaillent dans le secteur de l'alimentation
- 1,2 % travaillent dans une institution financière

OSER- JEUNES

L'ensemble des 26 (100,0 %) participants ont répondu à la question concernant l'emploi qu'ils occupent pendant leurs études. Ils ont exprimé un total de 29 réponses. Soulignons que certains participants occupent plus d'un emploi (tableau 68).

Tableau 68. Type de travail effectué durant les études

| Type de travail effectué durant les études | n | % |
|---|----|-------|
| Employé(e) de restaurant (serveur, aide-serveur, gérante, superviseure) | 7 | 24,2 |
| Commis en vente de vêtements | 3 | 10,4 |
| Tutorat scolaire | 3 | 10,4 |
| Gardienne d'enfants | 2 | 7,0 |
| Assistante-entraîneuse ou entraîneuse (patins de vitesse, gymnastique) | 2 | 7,0 |
| Commis de dépanneur ou d'épicerie | 2 | 7,0 |
| Caissière d'un supermarché | 1 | 3,4 |
| Gérante d'une boutique d'articles pour vapoteurs | 1 | 3,4 |
| Commis de buanderie | 1 | 3,4 |
| Intervenant à la maison des jeunes | 1 | 3,4 |
| Employé d'un magasin à grande surface | 1 | 3,4 |
| Commis à la boulangerie | 1 | 3,4 |
| Enseignante suppléante | 1 | 3,4 |
| Technicien de laboratoire en pharmacie | 1 | 3,4 |
| Marqueuse dans un aréna | 1 | 3,4 |
| Employée d'une bijouterie | 1 | 3,4 |
| Total | 29 | 100,0 |

Le principal type d'emploi exercé par les participants de l'étude s'avère employé(e) de restaurant (n = 7 ; 24,2 %) (p. ex., serveur, aide-serveur, gérante, superviseure). On compte également trois commis en vente de vêtements (n = 3 ; 10,4 %), trois tuteurs scolaires (n = 3 ; 10,4 %) et deux gardiennes d'enfants (n = 2 ; 7,0 %). On relève également l'emploi d'aide-entraîneuse ou d'entraîneuse (n = 2 ; 7,0 %) (p. ex., patins de vitesse et gymnastique), de commis de dépanneur ou d'épicerie (n = 2 ; 7,0 %) et de caissière dans un supermarché (n = 1 ; 3,4 %). Les emplois suivants sont nommés une fois (3,4 %) par des participants comme emploi occupé durant leurs études : gérante d'une boutique d'articles pour vapoteurs, commis de buanderie, intervenant à la maison des jeunes, employé d'un magasin à grande surface, commis à la boucherie, enseignante suppléante, technicien de laboratoire en pharmacie, marqueuse dans un aréna et employée d'une bijouterie.

3.16 Appréciation du travail effectué durant tes études

Sur l'ensemble des 26 participants, 22 (84,6 %) ont indiqué leur appréciation à l'égard du travail effectué durant les études. Au total, ils ont émis 46 réponses (tableau 69).

Tableau 69. Appréciation du travail effectué durant les études

| Aspects les plus appréciés | n | % | Aspects les moins appréciés | n | % |
|----------------------------------|----|-------|---|----|-------|
| Clients | 6 | 28,6 | Clients | 8 | 32,0 |
| Socialiser | 4 | | Impolitesse | 2 | |
| Relations | 2 | | Comportements violents | 1 | |
| | | | Communication | 1 | |
| | | | Interactions sociales | 1 | |
| | | | Incapacité à prendre en compte tous les besoins | 1 | |
| Collègues — socialiser | 4 | 19,0 | Milieu de travail | 4 | 16,0 |
| Flexibilité de l'employeur | 3 | 14,2 | Gestion des dirigeants | 3 | 12,0 |
| Apprendre | 2 | 9,5 | Collègues | 3 | 12,0 |
| | | | Faible implication | 1 | |
| | | | Gestion du travail | 1 | |
| | | | Mésentente | 1 | |
| Expérience professionnelle | 2 | 9,5 | Nombre élevé d'heures de travail | 2 | 8,0 |
| Exploration professionnelle | 1 | 4,8 | Sentiment de perdre son temps | 2 | 8,0 |
| Travail actif | 1 | 4,8 | Se lever tôt | 1 | 4,0 |
| Exécuter les tâches adéquatement | 1 | 4,8 | Déplacement | 1 | 4,0 |
| Gérant | 1 | 4,8 | Sentiment de faible compétence | 1 | 4,0 |
| Total | 21 | 100,0 | Total | 25 | 100,0 |

À la lumière des aspects les plus appréciés du travail durant les études, des participants disent que les clients leur ont permis de socialiser et de développer des relations (n = 6 ; 28,6 %) : « J'aime vraiment le service client. Parler aux clients, c'est ma journée. Surtout quand on se parle de l'expérience qu'on a vécue et tout, participante 8). En outre, certains participants soulignent l'importance de la socialisation avec leurs collègues (n = 4 ; 19,0 %). D'autres évoquent la flexibilité de l'employeur (n = 3 ; 14,2 %), l'apprentissage de nouvelles tâches (n = 2 ; 9,5 %), le développement de l'expérience professionnelle (n = 2 ; 9,5 %) et la possibilité d'explorer professionnellement (n = 1 ; 4,8 %).

Certains participants ont souligné l'importance de s'impliquer activement dans le travail (n = 1 ; 4,8 %), de pouvoir accomplir les tâches de manière appropriée (n = 1 ; 4,8 %) et de la relation qu'ils ont établie avec le responsable (n = 1 ; 4,8 %).

Parmi les aspects les moins appréciés du travail durant les études, les clients (n = 8 ; 32,0 %) sont souvent pointés du doigt pour leur impolitesse, leurs comportements violents, leur communication difficile, leur faible interaction sociale et leur incapacité à répondre à l'ensemble de leurs besoins. Certains participants disent qu'ils n'apprécient pas le milieu (n = 4 ; 16,0 %) dans lequel ils travaillent, soulignant qu'il s'agit d'un emploi temporaire pour gagner de l'argent. De surcroît, certains participants ont confié que les dirigeants ne gèrent pas toujours efficacement leur entreprise, ce qui entraîne une insatisfaction chez les employés (n = 3, soit 12 %). Par ailleurs, les collègues (n = 3 ; 12,0 %) ont été cités comme un aspect moins apprécié du travail durant les études en raison de leur faible implication au travail, de la difficulté à les gérer et de la mésentente. D'autres réponses portent sur le nombre élevé d'heures de travail, qui entraîne la fatigue (n = 2 ; 8,0 %), le sentiment de perdre son temps au travail (n = 2 ; 8,0 %) et sur la nécessité de se lever tôt pour aller travailler (n = 1 ; 4,0 %). Enfin, il est question du transport (n = 1 ; 4,0 %), soit de parcourir plusieurs kilomètres par jour entre la maison et le travail, ainsi que du sentiment de faible compétence (n = 1 ; 4,0 %) éprouvé dans l'exercice du travail.

3.17 Climat de travail

L'ensemble des 26 (100,0 %) participants ont répondu à une question concernant la qualité du climat de travail. Ils ont exprimé un total de 23 réponses (tableau 70)

Tableau 70. Climat de travail

| Positif | | | Négatif | | |
|----------|----|-------|-----------|---|-------|
| | n | % | | n | % |
| Bien | 9 | 47,4 | Toxique | 2 | 50,0 |
| Bon | 3 | 15,7 | Stressant | 1 | 25,0 |
| Agréable | 2 | 10,4 | Mal | 1 | 25,0 |
| Calme | 1 | 5,3 | Total | 4 | 100,0 |
| Correct | 1 | 5,3 | | | |
| Familial | 1 | 5,3 | | | |
| Jovial | 1 | 5,3 | | | |
| Amical | 1 | 5,3 | | | |
| Total | 19 | 100,0 | | | |

En ce qui concerne les réponses décrivant un climat positif, neuf réponses (47,4 %) d’entre elles le décrivent comme étant bien : « Je dirais que c’est un climat assez bien. Je suis avec des personnes de mon âge. Donc qu’on peut parler. Et aussi l’endroit. C’est à mon école, donc je connais l’endroit, c’est bien. Et aussi le matériel est bien. C’est un climat, tout le monde est gentil, tout le monde est respectueux » (participante 26). Trois (15,7 %) réponses précisent qu’il est bon, puisque l’ambiance de travail est appréciable. D’autres qualificatifs positifs pour décrire l’atmosphère de travail ont été mentionnés : calme, correct, familial, jovial et amical. Ces derniers ont reçu chacun une (5,3 %) réponse.

En ce qui concerne les réponses relatives au climat négatif, certains participants la décrivent comme étant toxique (n = 2 ; 50,0 %), stressant (n = 1 ; 25,0 %) ou mal (n = 1 ; 25,0 %) au regard des relations entretenues entre les employés : « Je dirais que c’était assez toxique, puisque tout le monde se parlait dans le dos, puis ma gérante aussi incitait à faire des choses bizarres, donc je n’appréciais pas toujours » (participante 24).

3.18 Relation avec le supérieur au travail

L’ensemble des 26 participants (100,0 %) a répondu à la question relative à sa relation avec son supérieur hiérarchique. Ils ont formulé un total de 27 réponses sur le sujet (tableau 71).

Tableau 71. Relation avec le supérieur au travail

| Positive | n | % | Négative | n | % |
|-----------------|----|-------|---------------------------|---|-------|
| Bonne | 14 | 60,9 | Commentaires désagréables | 1 | 25,0 |
| Amicale | 2 | 8,8 | Mauvaise | 1 | 25,0 |
| Familiale | 2 | 8,8 | Communication difficile | 1 | 25,0 |
| Accessible | 1 | 4,3 | Tendue | 1 | 25,0 |
| Complice | 1 | 4,3 | Total | 4 | 100,0 |
| Moyenne | 1 | 4,3 | | | |
| Professionnelle | 1 | 4,3 | | | |
| Soutenante | 1 | 4,3 | | | |
| Total | 23 | 100,0 | | | |

En ce qui concerne les réponses indiquant une relation positive avec le supérieur au travail, 14 (60,9 %) d’entre elles la décrivent comme étant bonne : L’un des participants a exprimé : « On a une très bonne relation. Il me comprend très vite quand j’ai un rendez-vous au cégep et que je ne peux pas aller travailler tous les jours » (participant 2). Certains participants ont également souligné que leur relation était amicale (n = 2 ; 8,8 %) s’adonnant à des activités avec l’employeur en dehors des heures de travail.

La relation avec le supérieur est également décrite comme étant « familiale » (n = 2 ; 8,8 %) en plus de mentionner l'accessibilité de l'employeur (n = 1 ; 4,3 %). Certains parlent aussi de la complicité dans cette relation (n = 1 ; 4,3 %). On parle également d'une relation moyenne (n = 1 ; 4,3 %), professionnelle (n = 1 ; 4,3 %) ou encore soutenante (n = 1 ; 4,3 %).

En ce qui a trait aux réponses liées à une relation négative, il a été noté qu'un commentaire désagréable peut parfois être formulé par le supérieur hiérarchique au travail (n = 1 ; 25,0 %). Une autre réponse porte sur la relation mauvaise (n = 1 ; 25,0 %) établie entre le participant et l'employeur. La communication difficile (n = 1 ; 25 %) et une relation tendue (n = 1 ; 25 %) sont deux réponses supplémentaires pour décrire la relation négative entre l'employé et l'employeur.

3.19 Relation avec les collègues de travail

Sur les 26 participants, 21 (77,8 %) d'entre eux ont décrit la relation entretenue avec les collègues de travail. Ils ont exposé un total de 30 réponses (tableau 72).

Tableau 72. Relation avec les collègues de travail

| Positive | n | % | Négative | n | % |
|-----------------|----|-------|--------------------|---|-------|
| Bonne | 13 | 48,1 | Mésentente | 2 | 66,7 |
| Respectueuse | 4 | 14,8 | Faible implication | 1 | 33,3 |
| Entente | 3 | 11,2 | Total | 3 | 100,0 |
| Entraide | 2 | 7,4 | | | |
| Gentillesse | 2 | 7,4 | | | |
| Amicale | 2 | 7,4 | | | |
| Professionnelle | 1 | 3,7 | | | |
| Total | 27 | 100,0 | | | |

En ce qui concerne les aspects positifs mentionnés, des participants affirment que leur relation avec les collègues est bonne (n = 13 ; 48,1 %) : « Avec mes collègues, ça va super bien, on a une belle chimie entre nous, parce que la majorité des employés qui sont là, ça fait longtemps qu'ils sont là autant que moi. Ça fait longtemps qu'on se connaît, puis qu'on se côtoie, on travaille tous en équipe, on ne travaille pas comme seul, donc en travaillant ensemble, c'est mieux pour l'environnement de travail. Puis, cela nous permet de faire plus de choses aussi fait qu'on a vraiment une belle énergie » (participante 23). De même, la relation avec les collègues est décrite comme étant respectueuse (n = 4 ; 14,8 %) et vécue dans l'entente (n = 3 ; 11,2 %). Certains participants décrivent l'entraide (n = 2 ; 7,4 %) et la gentillesse (n = 2 ; 7,4 %) comme faisant partie intégrante de leur relation avec les collègues de travail. Enfin, des réponses portent sur la relation amicale (n = 2 ; 7,4 %) et professionnelle (n = 1 ; 3,7 %) développée dans le cadre de l'emploi.

En ce qui concerne les points négatifs énoncés, certains participants évoquent la mésentente (n = 2 ; 66,7 %) avec d'autres collègues pour justifier leur relation négative : « J'ai un collègue, ça ne va pas très bien. On ne s'entend pas très bien » (participant 22). De même, une autre réponse rapporte le fait d'une faible implication (33,3 %) dans le travail, ce qui nuirait à la relation : « C'est sûr que des fois, comme j'ai dit, il y en a des collègues qui prennent moins ça au sérieux. Donc, qui se forcent moins, qui sont un peu moins compétents, mais je vais le dire comme ça, ce n'est pas méchant, mais c'est ça. Puis je trouve ça plate » (participante 19).

3.20 Relation avec la clientèle au travail

Sur les 26 participants, 20 (76,9 %) d'entre eux ont abordé la relation entretenue avec la clientèle au travail en formulant 23 réponses (tableau 73).

Tableau 73. Relation avec la clientèle au travail

| Positive | n | % | Négative | n | % |
|-------------|----|-------|------------|---|-------|
| Bonne | 11 | 61,1 | Dérangente | 2 | 40,0 |
| Entente | 2 | 11,1 | Difficile | 2 | 40,0 |
| Entregent | 2 | 11,1 | Impatience | 1 | 20,0 |
| Gentillesse | 2 | 11,1 | Total | 5 | 100,0 |
| Politesse | 1 | 5,6 | | | |
| Total | 18 | 100,0 | | | |

En ce qui a trait aux commentaires sur les relations positives avec la clientèle dans le cadre professionnel, certains participants ont déclaré qu'elles étaient bonnes (n = 11 ; 61,1 %). L'un d'eux a exprimé : « J'ai de très bonnes relations, j'essaie de faire de mon mieux pour donner un meilleur service possible » (participant 3). D'autres ont évoqué une bonne entente ou de leur entregent avec la clientèle (n = 2 ; 11,1 %). Il est aussi question de la gentillesse (n = 2 ; 11,1 %) et de la politesse (n = 1 = 5,6 %) de la part de la clientèle et manifestée par les participants à son endroit.

En ce qui concerne les relations négatives, elle est décrite comme dérangeante à quelques occasions (n = 2 ; 40,0 %) par certains participants : « J'ai une belle relation générale avec la clientèle, c'est sûr qu'il y a des petites exceptions sur certaines personnes qui sont récurrentes, donc qui vont faire comme des commentaires négatifs ou des réprimandes ou des choses comme ça, mais ça c'est dans tous les métiers » (participante 23). Enfin, certaines réponses concernent leur relation difficile (n = 2 ; 40,0 %) avec la clientèle au travail, de même que sur son impatience (n = 1 ; 20,0 %) manifestée auprès des participants.

3.21 Motivations à travailler durant les études

Tous les participants (n = 26 ; 100,0 %) ont répondu à la question inhérente aux motivations à travailler durant les études. Ils ont exprimé 131 réponses (tableau 74).

Tableau 74. Motivations à travailler durant les études

| Motivations à travailler durant les études | n | % |
|--|----|------|
| Dépenses personnelles | 33 | 25,2 |
| Cellulaire | 9 | 6,9 |
| Autres dépenses | 8 | 6,1 |
| Vêtements | 5 | 3,8 |
| Récompenses | 3 | 2,2 |
| Jeux vidéo | 2 | 1,4 |
| Concert | 1 | 0,8 |
| Internet | 1 | 0,8 |
| Produits de beauté | 1 | 0,8 |
| Restauration | 1 | 0,8 |
| Souvenirs | 1 | 0,8 |
| Équipement de sport | 1 | 0,8 |
| Transport | 31 | 23,7 |
| Voiture | 29 | 22,1 |
| Achat ou prêt | 12 | 9,2 |
| Essence | 8 | 6,1 |
| Assurances | 6 | 4,6 |
| Permis de conduire | 2 | 1,5 |
| Immatriculation | 1 | 0,7 |
| Autobus | 2 | 1,6 |
| Loisirs | 16 | 12,2 |
| Sorties | 4 | 3,1 |
| Magasinage | 3 | 2,3 |
| Visionnement (plateformes de diffusion continue) | 2 | 1,5 |
| Activités parascolaires | 2 | 1,5 |
| Autres | 2 | 1,5 |
| Gym | 2 | 1,5 |
| Voyage de ski | 1 | 0,8 |
| Coût des études | 13 | 9,9 |
| Financière | 10 | 7,6 |
| Épargne | 9 | 6,8 |
| Remboursement de dettes | 1 | 0,8 |
| Professionnelle | 9 | 6,9 |
| Expérience | 6 | 4,6 |
| Complémentaire aux études | 3 | 2,3 |

| | | | |
|--------------|-----------------------------|-----|-------|
| Alimentation | | 6 | 4,6 |
| Individuelle | | 6 | 4,6 |
| | Autonomie | 3 | 2,3 |
| | Liberté financière | 2 | 1,5 |
| | Santé | 1 | 0,8 |
| Logement | | 4 | 3,1 |
| | Location de l'appartement | 2 | 1,5 |
| | Hypothèque | 1 | 0,8 |
| | Électricité | 1 | 0,8 |
| Sociale | | 3 | 2,3 |
| | Relations avec la clientèle | 2 | 1,5 |
| | Vie sociale | 1 | 0,8 |
| Total | | 131 | 100,0 |

Les dépenses personnelles (n = 33 ; 25,2 %) arrivent en tête des éléments les plus souvent cités parmi les raisons de travailler pendant ses études. Elles concernent principalement le paiement du forfait cellulaire : « Oui, je dois travailler pour mes dépenses, mon téléphone cellulaire » (participant 22). Par ailleurs, certaines personnes ont mentionné que le coût relatif au transport (n = 31 ; 23,7 %) constitue l'une de leurs motivations à travailler durant les études : « Je travaille pour gagner un peu d'argent, question de répondre à certaines exigences ensuite pour acheter une voiture pour aller au cégep » (participant 3). En effet, les coûts liés à l'acquisition d'une automobile, à l'essence, aux assurances, au permis de conduire et à l'immatriculation ont été évoqués par des participants. Notons que le transport en commun, comme l'autobus, n'obtient que deux réponses (1,6 %). De plus, les loisirs obtiennent 16 réponses (12,2 %) comme raisons pour travailler pendant les études : « Pour me faire de l'argent pour que je puisse, par exemple, sortir avec mes amis » (participante 11). Les principaux loisirs évoqués comprennent les sorties, le magasinage, le visionnement sur les plateformes de diffusion en continu (comme Netflix) et les activités parascolaires. En outre, quelques participants ont souligné que le coût élevé des études (n = 13 ; 9,9 %) les incitait à travailler pendant leurs études. D'autres sont animés par un objectif financier, comme l'épargne ou le remboursement de prêts. On évoque également une motivation professionnelle (n = 9 ; 6,9 %) qui pousse certains participants à travailler pendant leurs études : « Puis, aussi, faire quelque chose de nouveau, essayer de sortir plus, pour m'habituer pour un travail plus tard, donc savoir admettons à quoi ça ressemble un peu. Puis, aussi, pour pas juste, rester chez moi » (participante 26). En réalité, ils expriment leur désir d'acquérir une expérience professionnelle et de combiner travail et études. Travailler permet à des participants de se nourrir (n = 6 ; 4,6 %) : « Pour pouvoir manger » (participant 22).

De même, certaines motivations à travailler durant les études sont de nature individuelle (n = 6 ; 4,6 %), telles que l'acquisition d'une plus grande autonomie et en liberté financière : « Pour m'aider financièrement, parce que moi, je suis un petit peu orgueilleux, je dirais que je suis une tête de cochon. Je veux être forte et indépendante » (participante 21). Quelques participants affirment travailler pour payer leur logement (n = 4 ; 3,1 %), c'est-à-dire le loyer de leur appartement, l'hypothèque de leur maison ou encore les factures d'électricité. Finalement, certains signalent que leur motivation à travailler durant les études est d'ordre social (n = 3 ; 2,3 %), car ils se disent heureux de développer des liens positifs avec la clientèle et avec leurs collègues, ce qui contribue à enrichir leur vie sociale.

3.22 Revenu d'emploi et coût des études

Les 26 participants ont été questionnés à savoir si leur revenu d'emploi servait à payer en partie ou en totalité leurs études (figure 5).

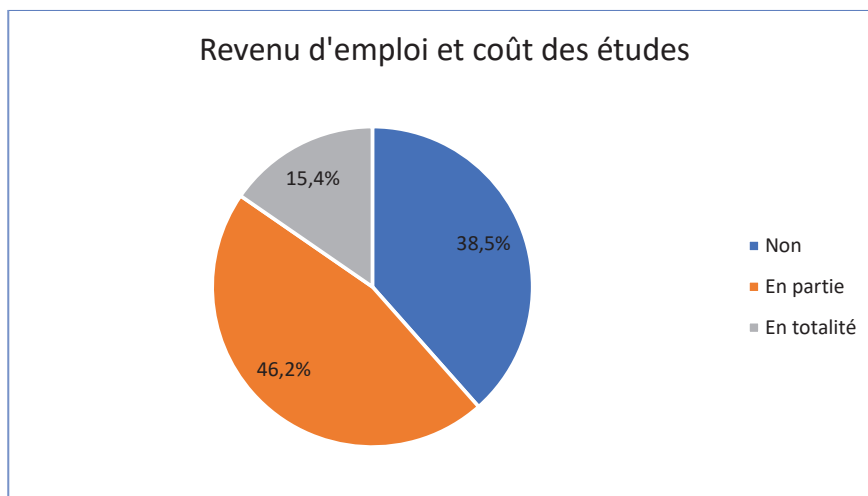


Figure 5. Revenu d'emploi et coût des études

Parmi les 26 participants, 10 (38,5 %) ont indiqué que leur revenu d'emploi ne couvrait pas les frais liés à leurs études, mais plutôt à acquitter d'autres dépenses personnelles (comme les factures de cellulaire ou d'automobile). De plus, 12 des 26 participants (46,2 %) utilisent une partie de leur salaire pour financer leurs études. Des participants comptent sur leurs parents pour combler l'écart financier manquant ou encore sur l'obtention de bourses d'études. Quatre personnes (15,4 %) couvrent entièrement les frais universitaires grâce à leur emploi, car elles ne reçoivent aucune aide financière de la part de leurs parents.

3.23 Perceptions des parents à l'égard du travail durant les études

Sur les 26 participants, 25 (96,2 %) ont explicité les perceptions de la famille à l'égard du travail durant les études. Ils ont fourni 25 réponses (tableau 75).

Tableau 75. Perceptions des parents à l'égard du travail durant les études

| Perceptions des parents | n | % |
|--------------------------------|----|-------|
| En accord | 9 | 36,0 |
| Encouragement | 7 | 28,0 |
| Contents | 2 | 8,0 |
| Normal | 2 | 8,0 |
| En désaccord | 2 | 8,0 |
| Préoccupation | 1 | 4,0 |
| Respect du choix de travailler | 1 | 4,0 |
| Fierté | 1 | 4,0 |
| Total | 25 | 100,0 |

Des participants ont dit que leurs parents étaient en accord (n = 9 ; 36,0 %) avec le fait de travailler durant les études : « Ils pensent que c'est une bonne chose. Pour un peu les mêmes raisons que moi. Ça permet comme de faire autre chose plutôt que de rester chez moi toute seule sur mon téléphone » (participante 26). Il est également soulevé que des parents encouragent (n = 7 ; 28,0 %) leurs jeunes à travailler, ce qui leur permet de subvenir à leurs propres besoins (p. ex., vêtements, sorties) et de gagner en autonomie financière. Certains répondants ont fait remarquer que leurs parents étaient satisfaits (n = 2 ; 8,0 %) ou qu'ils considéraient comme naturel (n = 2 ; 8,0 %) que leurs enfants combinent travail et études, percevant le travail et les études comme des activités complémentaires. Des participants ont exprimé le désaccord (n = 2 ; 8,0 %) des parents quant au travail durant les études, car ces derniers craignent que cela n'affecte négativement les résultats scolaires. Une réponse (4,0 %) aborde la préoccupation d'un parent quant à l'épuisement potentiel du participant qui travaille pendant ses études. On souligne également l'importance de respecter le choix de travailler pendant les études (n = 1 ; 4,0 %) et la fierté (n = 1 ; 4,0 %) que ressentent les parents pour leurs jeunes qui réussissent à concilier études et travail.

3.24 Soutien de l'employeur durant les études



L'ensemble des 26 (100,0 %) ont répondu à la question sur le soutien apporté par l'employeur durant les études. Ils ont exprimé un total de 67 réponses (tableau 76).

Tableau 76. Soutien de l'employeur durant les études

| Soutien de l'employeur | n | % |
|------------------------|----|-------|
| Horaire de travail | 58 | 86,6 |
| Peu de soutien | 7 | 10,4 |
| Charge de travail | 2 | 3,0 |
| Total | 67 | 100,0 |

Le principal type de soutien apporté par l'employeur concerne l'horaire de travail (n = 58 ; 86,6 %). Celui-ci est ajusté en fonction de celui des études : « Quand j'ai besoin de devoir couper certaines heures à cause de la fin de session, il va être d'accord et il va accepter, puis il comprend » (participante 1). En d'autres mots, certains participants expliquent que leur employeur est flexible quant aux heures de travail à effectuer et accepte de leur donner congé lorsqu'ils sont en période d'examens. Certains des participants ont exprimé le manque de soutien de la part de leur employeur pendant leurs études. Ils étaient au nombre de sept (10,4 %) et ont mentionné : « Je dirais en comprenant que j'avais besoin de ne pas faire beaucoup d'heures, mais je n'avais pas nécessairement l'impression qu'il comprenait que c'était important pour moi à l'école. Puisqu'il m'appelait souvent pour rentrer alors que je ne pouvais pas nécessairement » (participante 24). En fait, ce dernier accepte difficilement de modifier l'horaire de travail en période d'examens. Des participants témoignent que leur employeur accepte de réduire leur charge de travail (n = 2 ; 3,0 %) lorsqu'ils doivent consacrer davantage de temps à leurs études.

3.25 Conséquences du travail sur les études

L'ensemble des participants (n = 26 ; 100,0 %) ont répondu à la question portant sur les conséquences possibles du travail sur les études. Ils ont exprimé un total 69 réponses (tableau 77).

Tableau 77. Conséquences d'occuper un emploi sur les études

| Positives | n | % | Négatives | N | % |
|---------------------------|----|-------|-------------------------|----|-------|
| Motivation scolaire | 8 | 26,7 | Fatigue | 14 | 35,9 |
| Gestion du temps | 6 | 20,0 | Manque de temps | 10 | 25,6 |
| Autonomie | 5 | 16,7 | Stress | 5 | 12,8 |
| Qualités professionnelles | 5 | 16,7 | Vie sociale | 4 | 10,3 |
| Estime | 3 | 10,0 | Manque de concentration | 3 | 7,7 |
| Socialisation | 2 | 6,6 | Blessures | 2 | 5,1 |
| Patience | 1 | 3,3 | Dépression | 1 | 2,6 |
| Total | 30 | 100,0 | Total | 39 | 100,0 |

Sur le plan des conséquences positives d'occuper un emploi sur les études, certains participants disent que le travail augmente leur motivation scolaire (n = 8 ; 26,7 %) : « Ah, ouais, positif, ça me rend plus responsable et à mon affaire. Je ne veux pas manquer la job, je ne peux pas manquer le DEP [diplôme d'études professionnelles]. Ça me motive bien, ça me motive à continuer justement à me dire que je suis quasiment au bout, puis que c'est quasiment fini » (participant 2). De même, occuper un emploi pendant les études oblige certains participants à apprendre à gérer efficacement leur temps (n = 6 ; 20,0 %), à développer leur autonomie (n = 5 ; 16,7 %) et à mettre à profit, dans le cadre des études, certaines qualités professionnelles (n = 5 ; 16,7 %) acquises. D'autres participants ont exprimé que leur estime personnelle (n = 3 ; 10,0 %) avait augmenté grâce à leurs réussites professionnelles, ce qui avait également eu un effet positif sur leur estime par rapport à leurs études. De plus, quelques participants évoquent l'importance de la socialisation (n = 2 ; 6,6 %) au travail, une chose qui n'est pas toujours possible à l'école. Enfin, une réponse (3,3 %) porte sur le développement de la patience des participants autant au travail que dans les études.

Sur le plan des conséquences négatives d'occuper un emploi pendant les études, il est mentionné que la fatigue (n = 14 ; 35,9 %) est plus présente, que ce soit à l'école qu'au travail : « Parce que je fais des journées à peu près entre 16 et 18 h de travail et d'études chaque jour et je travaille la fin de semaine. Donc c'est la fatigue énormément » (participante 20). De plus, certains participants soulignent manquer de temps (n = 10 ; 25,6 %) pour étudier compte tenu de leur horaire chargé au travail.

Qui plus est, des participants constatent qu'ils sont plus stressés (n = 5 ; 12,8 %) en raison de leur charge de travail (n = 5 ; 12,8 %) et à l'impact négatif sur leur vie sociale (n = 4 ; 10,3 %) (familiale, amicale et amoureuse). De plus, certains ont mentionné des participants manquent de concentration (n = 3 ; 7,7 %) et des blessures au travail (n = 2 ; 5,1 %), ce qui engendre des difficultés dans la poursuite de leurs études. Enfin, un participant a mentionné la dépression (2,6 %) qu'il a ressentie à la suite de son travail pendant ses études.

3.3 Faits saillants

- La principale difficulté nommée par les participants est d'ordre scolaire (n = 28 ; 50,9 %) (p. ex., faibles résultats ou échecs scolaires, matières scolaires jugées difficiles).
- 22 (71,0 %) des participants ont dit que leurs résultats scolaires de bons, de très bons ou d'excellents.
- Certains d'entre eux croient que l'obtention d'un diplôme augmente leurs chances d'occuper un bon emploi (n = 7 ; 25,0 %).
- 18 (78,2 %) des participants ont affirmé n'avoir jamais pensé à l'abandon scolaire alors que 5 (21,8 %) ont évoqué le contraire.
- 22 (84,6 %) d'entre eux soulèvent l'absence d'un lien particulier entre l'emploi actuel et celui qu'ils envisagent pour l'avenir.
- Des participants ont émis 22 (33,3 %) réponses signalant que les parents soutenaient leurs études en payant les frais de scolarité associés.
- Parmi les aspects les plus appréciés du travail pendant les études, des participants évoquent que les clients leur permettent de socialiser et de développer des relations (n = 6 ; 28,6 %). Parmi les aspects les moins appréciés du travail durant les études, les clients (n = 8 ; 32,0 %) sont identifiés compte tenu de leur impolitesse, de comportements violents manifestés, d'une communication difficile, de faibles interactions sociales et de l'incapacité à répondre à l'ensemble de leurs besoins.
- Au regard des réponses décrivant un climat positif au travail, 9 (47,4 %) d'entre elles le décrivent comme étant bien. Concernant les réponses associées au climat négatif au travail, des participants mentionnent qu'il est toxique (n = 2 ; 50,0 %), stressant (n = 1 ; 25,0 %) ou mal (n = 1 ; 25,0 %) au regard des relations entretenues entre les employés.
- En ce qui concerne les réponses décrivant une relation positive avec le supérieur au travail, 14 (60,9 %) d'entre elles la décrivent comme étant bonne. Cependant, certaines réponses ont mentionné que le supérieur hiérarchique avait parfois formulé des commentaires désagréables (n = 1 ; 25,0 %).
- Les dépenses personnelles (n = 33 ; 25,2 %) sont l'aspect le plus souvent cité comme motivations à travailler pendant les études. Ces dépenses portent majoritairement sur le paiement du forfait cellulaire.
- Le principal type de soutien offert par l'employeur concerne l'horaire de travail (n = 58 ; 86,6 %) qui est ajusté en fonction de celle des études.
- En ce qui a trait aux conséquences positives d'occuper un emploi pendant les études, certains participants disent que leur motivation scolaire (n = 8 ; 26,7 %) se voit augmentée par le travail. Sur le plan des conséquences négatives d'occuper un emploi pendant les études, on note que la fatigue (n = 14 ; 35,9 %) est plus présente autant à l'école qu'au travail.

DISCUSSION

La présente recherche visait trois principaux objectifs, soit 1) décrire le profil scolaire des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans ; 2) décrire le profil à l'emploi des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans ; 3) dresser le profil des personnes étudiantes lanaudoises en matière de conciliation études-travail chez les 14 à 25 ans.

En ce qui concerne le profil scolaire des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans, les résultats des analyses quantitatives montrent que la plupart des participants d'entre eux fréquentent une école secondaire (62,5 %) et un établissement d'enseignement francophone public (91,0 %). De plus, ils sont également plus nombreux à poursuivre un programme d'études à temps plein (94,7 %) et à suivre des cours uniquement les jours de semaine (90,5 %). La majorité d'entre eux décrivent leur expérience scolaire comme étant positive ou très positive (76,0 %), se disent en réussite dans la plupart de leurs cours et de leurs compétences (85,8 %) et accordent une importance à l'école (91,5 %). Les résultats des entrevues semi-dirigées confirment les précédents résultats lorsqu'ils qualifient leurs résultats scolaires de bons, de très bons ou d'excellents (n = 22; 71,0 %). Les participants expliquent que l'enseignement en présentiel contribue à une meilleure compréhension des contenus abordés (n = 16; 47,1 %) et dénotent toutefois leur déplacement vers l'établissement d'enseignement comme un inconvénient (n = 10; 66,8 %). Pour les participants, la principale réussite vécue s'avère la diplomation (obtenir un diplôme d'études secondaires, professionnelles, collégiales ou universitaires) (n = 6; 37,5 %), alors que la principale difficulté nommée était d'ordre scolaire (n = 28; 50,9 %) (p. ex., faibles résultats ou échecs scolaires, matières scolaires jugées difficiles). Plusieurs participants (n = 18; 78,2 %) ont affirmé n'avoir jamais pensé à l'abandon scolaire alors que quelques-uns (n = 5; 21,8 %) ont évoqué le contraire. D'ailleurs, soulignons que l'Institut de la statistique du Québec (2024) rapporte que près d'un élève sur cinq (20,0 %) présente un risque de décrochage scolaire.

Selon l'analyse du profil scolaire des jeunes de Lanaudière en fonction de leur MRC d'appartenance, on remarque que les taux d'inscription à temps plein sont sensiblement plus élevés dans les MRC Les Moulins (97,1 %), de Matawinie (92,0 %) et de Montcalm (91,1 %). En outre, la présence d'un lien significatif entre l'importance accordée à l'école par les participants et la MRC d'origine suggère que les MRC de Montcalm (94,6 %), de Joliette (93,6 %) et de L'Assomption (93,6 %) sont celles où les participants accordent la plus grande importance à l'école.

En ce qui concerne l'étude du profil professionnel des étudiants lanaudois âgés de 14 à 25 ans, elle révèle que la majorité d'entre eux (87,1 %) ne détiennent qu'un seul emploi. De plus, ils tendent à travailler moins pendant les mois où ils sont à l'école et plus pendant les mois de congé scolaire (67,6 %). Par ailleurs, la plupart des participants occupent un emploi les fins de semaine ou en soirée (81,2 %).

Notons également qu'un quart des participants (28,2 %) travaillent plus de 17 heures par semaine. Ainsi, cette valeur est supérieure aux données de l'Institut de la statistique du Québec (2024), qui indiquaient que 18,0 % des jeunes aux études consacraient 16 heures et plus au travail par semaine, soit plus d'heures à leur emploi qu'avant 2016-2017. Aussi, Traoré et al. (2024) ont souligné qu'entre 2016-2017 et 2022-2023, on observe une augmentation de la proportion d'élèves en emploi qui travaillent entre 11 et 15 heures par semaine (12,0 % c. 20,0 %) ainsi que 16 heures ou plus par semaine (12,0 % c. 18,0 %). Il convient de mentionner que, dans la présente étude, le nombre d'heures de travail fluctue significativement selon l'âge, puisqu'il tend à diminuer chez les plus jeunes et à augmenter chez les plus âgés (voir tableau 52). Toutefois, on constate que, parmi les participants qui travaillent entre 17 et 20 heures, 42,6 % ont moins de 16 ans.

Selon l'étude, la majorité des participants (74,5 %) reçoivent un salaire horaire, payé toutes les deux semaines (64,9 %). Le salaire moyen de ces participants s'élève à 17,50 \$ de l'heure, ce qui est supérieur au salaire minimum en vigueur de 16,10 \$ l'heure en mai 2025. En effet, un grand nombre d'entre eux reçoivent une rémunération hebdomadaire allant jusqu'à 500 \$ (76,2 %). Le principal type d'emploi exercé par les participants de l'étude s'avère employé(e) de restaurant (n = 7 ; 24,2 %) (p. ex., serveur, aide-serveur, gérante, superviseure). Ainsi, ces participants soulèvent l'absence d'un lien particulier entre l'emploi actuel et celui qu'ils envisagent pour l'avenir (n = 22; 84,6 %). Ces observations sont en cohérence avec certaines données de l'Institut de la statistique du Québec (2024) mettant en évidence que les participants qui ont travaillé pour un employeur ou dans l'entreprise familiale durant l'année scolaire évoluent davantage dans le secteur de la vente et de la restauration.

L'analyse du profil à l'emploi des participants en fonction de leur appartenance à une municipalité régionale de comté (MRC) révèle une corrélation statistiquement significative entre le nombre d'emplois occupés par les participants et la MRC d'appartenance. Cela suggère que les participants sont plus susceptibles de travailler dans deux emplois simultanément (16,0 %) ou même trois emplois (2,8 %) pour les MRC de Joliette (13,2 %) et de D'Autray (3,8 %). On remarque que, dans certaines MRC, le taux horaire des participants est plus élevé. Par exemple, la MRC de D'Autray affiche une rémunération horaire moyenne supérieure (19,30 \$), suivie de Joliette (18,50 \$). La MRC Les Moulins compte le taux horaire moyen le plus faible (16,90 \$). Dans certaines MRC, le nombre d'heures de travail est plus faible que d'autres, comme c'est le cas pour celle de L'Assomption (environ 13 heures). En revanche, la MRC de Montcalm enregistre le nombre d'heures travaillées moyen le plus élevé (environ 17,2 heures). De plus, le croisement entre l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail et la MRC révèle une relation significative entre les deux variables. Cela indique que les participants se sentent plus équilibrés dans cette conciliation dans les MRC Les Moulins (81,4 %), de L'Assomption (76,9 %) et de Matawinie (76,1 %) comparativement à celles de D'Autray (58,5 %) et de Joliette (66,7 %).

Pour ce qui est de l'étude du profil des personnes étudiantes lanaudoises en matière de conciliation études-travail chez les 14 à 25 ans, les résultats révèlent que la majorité des participants s'estiment en équilibre dans leur conciliation études-travail (76,6 %). Quelques-uns soutiennent que leur travail n'a aucun impact sur leurs études (28,2 %). D'autres encore mentionnent le manque de temps pour les devoirs et les travaux (20,3 %). Les principales variables scolaires associées à l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail sont les suivantes :

1. Au type d'établissement d'enseignement fréquenté. Les participants qui sont au secondaire (85,4 %) et au Carrefour Jeunesse-Emploi (80,0 %) déclarent se sentir plus en équilibre que ceux du cégep (67,8 %), de l'université (65,4 %) et du centre d'éducation des adultes (45,5 %);
2. Au statut d'étude. Les participants qui poursuivent un programme d'études à temps plein (77,7 %) se disent davantage tendance à dire se sentir en équilibre que ceux qui poursuivent un programme d'études à temps partiel (57,7 %);
3. Aux horaires scolaires. Les participants qui ont des cours seulement les jours de semaine (78,8 %) et ceux suivant des cours certains soirs de semaine et la fin de semaine (66,7 %) sont plus sujets à se sentir en équilibre dans la conciliation études-travail que ceux qui ont des cours les jours et les soirs de semaine (57,1 %) ou des cours les soirs de semaine seulement (42,1 %);
4. À l'expérience scolaire. Les participants dont l'expérience scolaire est très positive (92,5 %) et positive (78,2 %) sont plus susceptibles de se sentir en équilibre dans la conciliation études-travail);
5. À l'expérience de réussite scolaire. Les participants qui sont en réussite dans la plupart des cours ou des compétences sont davantage portés à percevoir l'équilibre dans la conciliation études-travail (79,5 %).

Par ailleurs, les variables relevant de l'emploi qui sont associées à l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail portent sur :

1. La préoccupation de l'employeur par rapport à la conciliation études-travail. Les participants chez qui la préoccupation est plus forte se sentent plus équilibrés (84,5 %) que chez ceux dont la préoccupation est faible (62,8 %) ou absente (64,0 %);
2. Les horaires hebdomadaires. Plus les heures de travail augmentent, moins les participants sont nombreux à percevoir l'équilibre dans la conciliation études-travail;
3. Le nombre d'emplois occupés par les participants. Ceux qui ont un seul emploi ont plus tendance à percevoir l'équilibre dans cette conciliation (79,1 %) que ceux qui ont deux (62,9 %) ou trois (64,0 %) emplois;
4. L'horaire de travail. Les participants qui travaillent moins d'heures les mois où ils sont aux études et plus d'heures les mois où ils sont en congé d'études (81,2 %) et ceux qui font du travail saisonnier seulement (80,0 %) sont plus enclins à percevoir l'équilibre dans cette conciliation.

Ces résultats vont dans le sens des propos de Supeno et al. (2024), qui soulignent que ce n'est pas tant le fait de travailler pendant les études qui pose problème, mais plutôt le nombre d'heures consacrées à cette activité. En fait, plus le nombre d'heures de travail par semaine augmente, plus on observe une diminution du rendement et de la persévérance scolaires chez les participants. Cela expliquerait sans doute pourquoi l'équilibre dans la conciliation études-travail est plus perceptible chez les personnes ayant un seul emploi, travaillent moins d'heures les mois où ils sont aux études et plus d'heures les mois où ils sont en congé d'études. De plus, on note que les participants qui sont au secondaire et au Carrefour Jeunesse-Emploi se sentent davantage en équilibre que ceux fréquentant le cégep, l'université ou le Centre d'éducation des adultes. Ce résultat pourrait être attribuable au fait que les participants du cégep, de l'université et des centres d'éducation des adultes sont ceux qui travaillent le plus d'heures par semaine. Les résultats de Traoré et al. (2024) font d'ailleurs état que plus les élèves avancent dans leur scolarité, plus le nombre d'heures travaillées par semaine est élevé.

Sur le plan de la motivation au travail, l'étude montre que les dépenses personnelles constituent le principal facteur incitant les participants à travailler durant les études. Ces dépenses portent majoritairement sur le paiement du forfait cellulaire. Près de la moitié des participants (44,5 %) mentionnent que leur employeur se préoccupe beaucoup de la conciliation études-travail, notamment en ajustant l'horaire de travail en fonction de celle des études. Dans le cadre des entrevues semi-dirigées, plusieurs participants ont fait état d'une relation positive avec leur supérieur au travail (n = 14 ; 60,9 %). Quant aux réponses associées à une relation négative, un seul participant a mentionné qu'il arrivait que son supérieur formule des commentaires désagréables. En ce qui a trait aux avantages d'occuper un emploi pendant les études, des participants ont souligné que cela a contribué à accroître leur motivation scolaire. Comme principaux avantages, ils mentionnent le développement de leur sens de l'organisation, des responsabilités, d'une discipline personnelle et de leur autonomie financière. Sur le plan des conséquences négatives d'occuper un emploi pendant les études, il est mentionné que la fatigue est plus présente, tant à l'école qu'au travail. Quelques-uns mentionnent ne rencontrer aucune difficulté de gestion du temps au travail (31,4 %), alors que d'autres disent manquer de temps pour effectuer les tâches (19,4 %).

Dans la littérature, des études ont également fait ressortir plusieurs motifs incitant les jeunes à travailler durant les études, soit ceux liés à l'aspect financier, à l'apport professionnel, à la sphère personnelle et à la famille (Supeno et al., 2024). Comme le soulignent ces mêmes auteurs, les motifs liés à l'aspect financier se démarquent ici, témoignant du rôle instrumental attribué au travail en tant que source de revenus. Ces résultats corroborent également ceux de Traoré et al. (2024), qui montrent que le travail peut avoir des effets bénéfiques chez les jeunes, notamment sur le sentiment de valorisation, sur l'acquisition de compétences et de connaissances (Réseau québécois pour la réussite éducative [RQRE], 2023) de même que sur le développement du sens des responsabilités, de l'organisation et de l'autonomie financière (Greve et Seidel, 2014 ; RQRE, 2023).

De même, Supeno et al. (2024) soulignent que le travail, en tant que norme sociale, continue de jouer un rôle structurant dans la construction identitaire, professionnelle et vocationnelle des jeunes au regard des multiples fonctions qui lui sont attribuées. Ainsi, le travail pendant les études ne peut donc être pensé indépendamment des études, puisqu'il permet, par exemple, de les financer, de confirmer ou non l'objectif de formation ou encore de développer des compétences professionnelles jugées utiles, ce que le programme d'études et la scolarisation permettraient peu ou pas (Supeno et al., 2024).

RECOMMANDATIONS

D'après les résultats de l'Enquête sur le travail et les jeunes dans Lanaudière, nous formulons quatre principales recommandations. Nous souhaitons ainsi : 1) poursuivre la conscientisation des employeurs lanaudois et à accentuer leur engagement à l'égard de la conciliation études-travail, 2) diffuser davantage d'information sur l'importance de la conciliation études-travail auprès des jeunes, 3) offrir un soutien financier aux jeunes plus vulnérables, 4) développer une offre d'hébergement étudiant et de transport en commun plus adaptée à la réalité géographique de Lanaudière. Étant donné que certaines des recommandations ne relèvent pas du mandat ni des responsabilités du présent partenaire de la recherche (CREVALE), nous pensons que celui-ci peut jouer le rôle de porte-parole auprès des divers acteurs communautaires et politiques de la région lanaudoise. De plus, il peut s'inspirer des différentes conclusions de ce rapport pour élaborer des initiatives en lien avec la persévérance scolaire et la réussite éducative.

1. POURSUIVRE LA CONSCIENTISATION ET ACCENTUER L'ENGAGEMENT DES EMPLOYEURS LANAUDOIS À L'ÉGARD DE LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL

D'entrée de jeu, soulignons que la conciliation études-travail désigne l'équilibre qu'on arrive à maintenir entre les responsabilités associées aux études et le temps consacré à un travail rémunéré pendant l'année scolaire. De là, les réponses formulées par les participants semblent montrer deux catégories d'employeurs. Certains accordent d'emblée une grande importance à la conciliation études-travail et acceptent de modifier les horaires de travail des participants lorsque ces derniers doivent allouer plus de temps à leurs études. D'un autre côté, certains employeurs réagissent défavorablement aux demandes de congés ou d'adaptations des horaires de travail des participants en période d'examens ou de travaux scolaires. Afin de rallier davantage d'employeurs par rapport à l'importance de la conciliation études-travail, il nous apparaît pertinent que les instances gouvernementales en matière de travail (Ministère du Travail du Québec) et les organismes qui soutiennent les jeunes en emploi (p. ex., Carrefour Jeunesse-Emploi) ou encore à la persévérance scolaire et à la réussite éducative (p. ex., Pôle lanaudois en enseignement supérieur, CREVALE) fassent front commun sur cette question et mènent une démarche concertée de sensibilisation auprès des entreprises de la région de Lanaudière.

À ce titre, près de 700 employeurs ont déjà été soutenus par le programme de certification OSER-JEUNES dans Lanaudière par rapport à leur changement de pratiques associées à la conciliation études-travail, contribuant ainsi à la réussite éducative et à la persévérance scolaire et à l'éducation des jeunes de la région. Cela dit, il serait important d'examiner dans quelle mesure les employeurs issus des services de la restauration font partie intégrante de ce programme de certification, étant donné que plusieurs jeunes de 14 à 25 ans ont mentionné occuper ce type d'emploi (p. ex., serveur, aide-serveur, gérante, superviseure).

D'ailleurs, dans le souci d'améliorer la démarche de certification, il serait possible d'encourager des employeurs à partager leurs expériences et les stratégies déployées au sein de leur entreprise pour répondre aux besoins des jeunes en matière de conciliation études-travail, et ce, par le biais de courtes capsules vidéo destinées à la population lanaudoise. Cette tribune rassembleuse a le pouvoir de persuader d'autres employeurs à adopter des pratiques d'entreprise assurant un équilibre entre les études et le travail chez les jeunes.

2. MIEUX DIFFUSER L'INFORMATION SUR L'IMPORTANCE DE LA CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL AUPRÈS DES JEUNES LANAUDOIS

Même si plus de 75,0 % des participants de l'étude disent maintenir une bonne conciliation études-travail, certains répondants confirment que cet équilibre est précaire ou encore inexistant pour d'autres. En fait, rappelons que seuls 28,2 % des participants soutiennent que leur travail n'a pas d'impact sur leurs études, alors que d'autres font plutôt état des conséquences engendrées par le travail sur leur parcours scolaire et sur leur bien-être (p. ex., manque de temps pour les devoirs ou les travaux, inattention ou fatigue en classe, stress ou anxiété, relations sociales difficiles, baisse des résultats scolaires). D'ailleurs, il est difficile de concilier les études et le travail pour les jeunes qui étudient à temps plein et consacrent plus de 15 heures de travail par semaine. Rappelons que près de 34,0 % des participants soutiennent travailler plus de 16 heures par semaine pendant leurs études. De plus, nous avons montré de manière significative que plus les heures de travail augmentent, moins les participants sont nombreux à se sentir en équilibre entre les études et le travail, ce qui laisse entendre que les jeunes sont plus à risque de vivre des difficultés scolaires et à l'emploi. Qui plus est, les participants du cégep, de l'université et de l'éducation des adultes, comparativement à ceux du secondaire, expriment concilier plus faiblement les études et le travail.

De même, nous avons mis en évidence une relation significative entre l'expérience scolaire et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail. Les participants dont l'expérience scolaire est positive ou très positive sont plus enclins à se sentir en équilibre dans la conciliation études-travail, tout comme ceux qui vivent des réussites dans la plupart des cours ou des compétences. À ce propos, les jeunes qui manifestent déjà des difficultés scolaires ou encore entretiennent une mauvaise perception de l'école seraient plus susceptibles d'avoir une perception négative du travail affectant, par le fait même, leur conciliation études-travail.

Dans ce contexte, il y a lieu de mieux informer les jeunes lanauois sur l'importance de la conciliation études-travail et sur les variables associées (p. ex., l'expérience de réussite scolaire, l'expérience scolaire, le statut d'étude). Ainsi, les professionnels (p. ex., conseiller en orientation, conseiller en information scolaire et professionnelle) qui œuvrent dans les différents établissements d'enseignement deviendraient des personnes-ressources de choix pour sensibiliser les jeunes sur les risques liés au travail pendant les études (p. ex., échec ou abandon scolaire). À l'heure où les décideurs politiques en matière d'éducation tergiversent quant à l'attribution du financement pour ces professionnels, nous interpellons le ministère de l'Éducation, afin qu'il pérennise le soutien financier de ces services dans les différents ordres d'enseignement dans l'expectative d'influencer favorablement la conciliation études-travail des jeunes et, par ricochet, leur réussite éducative. Parallèlement, il serait sans doute pertinent que les associations étudiantes multiplient les initiatives promouvant une conciliation études-travail positive (p. ex., capsules vidéo sur les réseaux sociaux portant sur des expériences vécues par les jeunes à l'égard de la conciliation études-travail, activités d'information à la rentrée scolaire sur la question).

3. OFFRIR UN SOUTIEN FINANCIER AUX JEUNES PLUS VULNÉRABLES EN SITUATION DE CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL

Alors que certains participants évoquent être soutenus financièrement par leurs parents pendant les études, ce qui leur permet de consacrer plus de temps au travail davantage par choix (p. ex., passe-temps, moyen de socialiser). D'autres se disent contraints de travailler pendant toute la durée de leur parcours scolaire, notamment pour assumer des responsabilités financières (p. ex., logement, nourriture, dépenses personnelles). Dans cette conjoncture, nous estimons pertinent d'implanter un programme lanauois de soutien financier pour les jeunes plus vulnérables qui concilient études-travail et qui se trouvent, du même coup, en situation précaire sur le plan financier. Des bourses d'études pourraient ainsi être versées aux jeunes en situation de conciliation études-travail à condition qu'ils travaillent moins de 15 heures par semaine durant leur parcours scolaire, ce qui leur permettrait de consacrer plus de temps à leurs études, et ce, tout en subvenant adéquatement à leurs besoins. À titre d'exemple, les instances politiques et communautaires de la région de Lanaudière pourraient s'inspirer du programme « Passeport pour ma réussite » offert par le Carrefour Jeunesse-Emploi d'Autray-Joliette, qui soutient les jeunes en matière de persévérance et de réussite scolaires, notamment sur les plans sociaux, individuels et financiers.

4. DÉVELOPPER UNE OFFRE D'HÉBERGEMENT ÉTUDIANT ET DE TRANSPORT EN COMMUN PLUS ADAPTÉE À LA RÉALITÉ GÉOGRAPHIQUE DE LANAUDIÈRE

Bien qu'une offre de transport en commun soit actuellement existante, notamment pour les secteurs de L'Assomption et de Terrebonne-Mascouche desservis par des lignes d'autobus, les jeunes lanaudois continuent de privilégier l'achat ou l'entretien d'un véhicule pour se déplacer vers le milieu de travail. Cela reste une des principales motivations des jeunes lanaudois pour travailler durant leurs études. Il est important de noter que la région de Lanaudière est caractérisée par un axe géographique plus densément peuplé (comme Joliette, L'Assomption, Lavaltrie, Repentigny et Mascouche) et bordé par plusieurs municipalités rurales et éloignées de ce même axe. Tout d'abord, les différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) devraient envisager d'étendre l'offre de transport en commun (par exemple, en augmentant la fréquence des autobus et en améliorant la desserte des quartiers). Étant donné que plusieurs MRC lanaudoises ont une faible densité de population, et qu'elles sont éloignées géographiquement, il devient difficile d'offrir un système de transport en commun efficace et pérenne sur tout le territoire. Ceci oblige les élèves à parcourir de longues distances en voiture pour se rendre à leur établissement d'enseignement. Il serait judicieux d'envisager une gamme plus large d'options d'hébergement (comme des chambres ou des résidences universitaires) pour les étudiants fréquentant les établissements d'enseignement de la région (par exemple, les cégeps de Lanaudière ou les campus de l'UQTR).

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

La présente Enquête sur le travail et les jeunes lanaudois, conduite en partenariat avec le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) et le Laboratoire international de recherche et d'expertise sur les relations éducatives et les masculinités en contextes éducatifs (LIRE-RÉMCÉ) de l'Université du Québec à Trois-Rivières, poursuivait trois principaux objectifs de recherche : 1) décrire le profil scolaire des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans ; 2) décrire le profil à l'emploi des personnes étudiantes lanaudoises de 14 à 25 ans ; 3) dresser le profil des personnes étudiantes lanaudoises en matière de conciliation études-travail chez les 14 à 25 ans.

En ce qui concerne les données quantitatives descriptives, nous avons constaté que la majorité des jeunes de 14 à 25 ans sont nés au Canada et vivent encore chez leurs parents pendant leurs études. De plus, près de 75,0 % des participants ont mentionné vivre une expérience scolaire positive ou très positive. En outre, environ 85 % des participants se sont dit en réussite dans la plupart de leurs cours et ont développé leurs compétences. Il a aussi été mentionné que près de 90,0 % des participants occupaient un seul emploi. Deux des principaux avantages cités par les participants pour travailler en même temps que les études étaient : le développement du sens de l'organisation, des responsabilités et d'une discipline personnelle, de même qu'une plus grande autonomie financière. Les deux principales difficultés relationnelles ou personnelles vécues au travail par les participants étaient : le temps moindre pour les relations sociales (p. ex., amis, famille) et pour les loisirs (p. ex., sport, musique).

En ce qui concerne les analyses statistiques, nous avons démontré l'existence d'une corrélation significative entre l'importance accordée à l'école par les participants et la MRC à laquelle ils appartenaient. Ainsi, les MRC de Montcalm, de Joliette et de L'Assomption étaient celles où les participants accordaient le plus d'importance à l'école. De plus, le nombre d'heures de travail effectué par les participants en semaine était plus faible dans la MRC de L'Assomption (environ 14 heures) comparativement aux autres MRC (Montcalm étant celle qui enregistrait le nombre d'heures de travail moyen le plus élevé (environ 17 heures)). Nous avons observé une relation significative entre la préoccupation de l'employeur pour la conciliation études-travail et l'équilibre perçu dans cette conciliation. En effet, les participants chez qui la préoccupation était plus forte se sentaient plus équilibrés que chez ceux dont la préoccupation était faible ou absente. De plus, une analyse statistique a démontré que le rapport entre le niveau scolaire et l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail était significatif. Les personnes inscrites à temps plein aux études ont davantage tendance à se sentir en équilibre que celles qui sont inscrites à temps partiel. De même, l'équilibre perçu dans la conciliation études-travail diffère significativement en fonction du nombre d'emplois occupés par les participants. Les personnes ayant un seul emploi avaient plus tendance à percevoir l'équilibre dans cette conciliation que celles ayant deux ou trois emplois.

Sur le plan des résultats qualitatifs, nous avons constaté que les participants indiquaient que l'enseignement en présentiel contribuait à une meilleure compréhension des contenus abordés. Ils ont toutefois souligné que le fait de devoir se rendre en classe représentait un inconvénient. En ce qui a trait aux réussites vécues lors du parcours scolaire, la grande majorité des élèves ont mentionné l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, professionnelles, collégiales ou universitaires). La principale difficulté nommée par les participants était d'ordre scolaire (p. ex., faibles résultats ou échecs scolaires, matières scolaires jugées difficiles). La vie sociale à l'école a été décrite par les participants comme étant bonne. Certains participants ont qualifié leurs résultats scolaires de « bons », de « très bons », ou d'« excellents ». Plusieurs personnes ont mentionné que leurs parents les aidaient financièrement pendant leurs études, notamment en prenant en charge les frais de scolarité associés. Les dépenses personnelles, en particulier les factures de téléphone, étaient la motivation principale pour travailler pendant les études. En ce qui concerne l'aide apportée par l'employeur, la flexibilité des horaires était l'aspect le plus souvent mentionné, permettant ainsi d'adapter le travail aux études. En ce qui concerne les avantages d'avoir un emploi pendant ses études, des participants disaient que leur motivation scolaire se voyait augmentée par le travail. Concernant les conséquences négatives d'occuper un emploi pendant les études, il est mentionné que la fatigue (n = 14 ; 35,9 %) était plus présente autant à l'école qu'au travail.

À partir de cela, nous avons formulé quatre recommandations portant 1) sur l'importance de continuer à sensibiliser les employeurs lanaudois à la conciliation études-travail, 2) sur une meilleure diffusion de l'information sur l'importance de la conciliation études-travail auprès des jeunes lanaudois, 3) sur une offre de soutien financier aux jeunes lanaudois les plus vulnérables en situation de conciliation études-travail, 4) sur le développement d'une offre d'hébergement étudiant et de transport en commun mieux adaptée à la réalité géographique de Lanaudière.

Sur le plan des limites de la recherche, il est important de souligner qu'il y avait une erreur dans la configuration du questionnaire électronique qui a servi pour collecter les données quantitatives, permettant aux participants de le remplir même s'ils ne répondaient pas aux critères d'inclusion (p. ex., être âgé de 14 à 25 ans, travailler durant les études). En raison de ce contexte, nous avons été contraints d'exclure plusieurs questionnaires en ligne. Par ailleurs, les sondés de 14 à 19 ans étaient surreprésentés par rapport à ceux de 20 à 25 ans, ce qui appelle le lectorat à la prudence dans l'interprétation des résultats pour les participants plus âgés. Il en va de même pour la MRC d'appartenance, dont certaines regroupent peu de répondants comparativement à d'autres.

À titre de perspectives de recherche, nous pensons qu'il serait intéressant d'étudier de manière approfondie la conciliation études-travail en fonction du genre des jeunes, afin de déterminer si leur parcours scolaire et professionnel diffère. Cela nous permettrait de proposer des interventions spécifiques aux garçons et aux filles.

Par conséquent, étant donné la taille limitée de l'échantillon qualitatif de l'étude, il serait judicieux de mener une autre étude sur les variables étudiées qualitativement, mais cette fois dans une approche quantitative auprès d'un plus grand nombre de jeunes. Cette activité permettrait d'explorer en profondeur la question de la conciliation études-travail chez les jeunes lanauois âgés de 14 à 25 ans.

RÉFÉRENCES

Cohen, L., Manion, L. et Morrison, K. (2018). *Research Methods in Education* (8^e éd.). Routledge.

<https://doi.org/10.4324/9781315456539>

Gaudreault, M., Tardif, S. et Laberge, L. (2019). Renforcer le soutien aux étudiants et aux entreprises en matière de conciliation études-travail-famille. ÉCOBES — Recherche et transfert.

https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Rapport_SoutienCETF_Avril2019.pdf

Gouvernement du Québec. (2023a). Bulletin trimestriel du marché du travail au Québec. Secteur de l'emploi du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/imt/bulletins-semestriels/00-ensemble-quebec/2023/00-imt-bmt-2023-S1.pdf>

Gouvernement du Québec. (2023 b). Loi sur l'encadrement du travail des enfants — Entrée en vigueur des nouvelles limites d'heures travaillées le 1er septembre 2023 : fort consensus afin d'encourager la persévérance scolaire. Cabinet du ministre du Travail et ministre responsable de la région de la Mauricie.

<https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/loi-sur-lencadrement-du-travail-des-enfants-entree-en-vigueur-des-nouvelles-limites-dheures-travillees-le-1er-septembre-2023-fort-consensus-afin-dencourager-la-perserverance-scolaire-50179>

Greve, H. R. et Seidel, M.-D. L. (2014). *Adolescent experiences and adult work outcomes*. Emerald Group Publishing Limited.

Institut de la statistique du Québec. (2024). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition — 2022-2023. Gouvernement du Québec

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>

Institut de la statistique du Québec. (2025a). Bilan du marché du travail au Québec en 2024.

Gouvernement du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bilan-marche-travail-quebec-2024.pdf>

Institut de la statistique du Québec. (2025 b). Taux du salaire minimum, 1997-2025, Québec.

Gouvernement du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-du-salaire-minimum-quebec>

Réseau québécois pour la réussite éducative [RQRE]. (2023). Rapport d'activités 2022-2023.

<https://rqre.staging.protocole.io/data/ra-2022-2023-rqre-7nov.pdf>

Supeno, E., Longo, M. E. et Lapointe-Garant, M. (2024). Travail chez les jeunes pendant leurs études. Recension des écrits [rapport de recherche adressé à PRÉCA, R3USSIR, RRM et Complice]. Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec.

https://chairejeunesse.ca/wp-content/uploads/2024/08/CRJ_CET_FINAL-V2F.pdf

Statistique Canada (2025). Enquête sur la population active, août 2025. Gouvernement du Canada.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/daily-quotidien/250905/dq250905a-fra.pdf?st=kNXQgAZr>

Traoré, I., Simard, M. et Julien, D. (2024). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire. Résultats de la troisième édition — 2022-2023. Institut de la statistique du Québec.

<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sante-jeunes-secondaire-2022-2023.pdf>